



S.M le Roi, Amir Al-Mouminine, préside à la mosquée Hassan II à Casablanca une veillée religieuse en commémoration de Laylat Al-Qadr bénie

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9901

Mercredi 19 Avril 2023

Driss Lachgar préside une réunion avec le Groupe socialiste à la Chambre des représentants

Le masque est tombé

Un gouvernement dit de compétences mais démunie de compétence législative et de vaillance politique



Page 3

Giulio Terzi : Sous la direction de S.M le Roi, le Maroc s'est imposé comme un partenaire stratégique fiable de l'UE



Page 5

*Les ménages craignent que les prix des produits alimentaires ne continuent d'augmenter
Quand le ressenti rejoint la réalité*



Page 7

*Argent public ?
Pas touche !*



Page 4

S.M le Roi, Amir Al-Mouminine, préside à la mosquée Hassan II à Casablanca une veillée religieuse en commémoration de Laylat Al-Qadr bénie

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et SA le Prince Moulay Ismail, a présidé lundi soir à la Mosquée Hassan II à Casablanca, une veillée religieuse en commémoration de Laylat Al-Qadr bénie.

Après les prières d'Al-Icha et des Tarouïh, des versets du Saint Coran ont été récités par l'enfant Hajar Al Mourabit (11 ans originaire de la ville de Tétouan), lauréate du Prix national Mohammed VI de mémorisation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran. SM le Roi a ensuite été salué par la jeune déclamatrice, à qui le Souverain a remis le Prix.

Cette distinction témoigne de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, n'a eu de cesse d'entourer les déclamateurs et déclamatrices du Saint Coran et de la volonté constante du Souverain de promouvoir la mémorisation et l'apprentissage du Livre Saint parmi les jeunes générations.

Par la suite, Bahae Eddine Mohamed Jamal Eddine Ennadoui,

Alem de la République de l'Inde, a prononcé devant le Souverain une allocution au nom des oulémas ayant participé aux causeries religieuses du mois sacré de Ramadan 1444, dans laquelle il a exprimé ses vifs remerciements et sa profonde gratitude à SM le Roi, Amir Al-Mouminine, pour l'accueil et l'hospitalité qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour dans le Royaume.

Bahae Eddine Mohamed Jamal Eddine Ennadoui a, ainsi, souligné que les causeries religieuses réunissent chaque année l'élite des oulémas pour débattre de multiples questions qui intéressent la Oumma islamique et l'humanité dans son ensemble, notant que SM le Roi Mohammed VI poursuit l'œuvre de Ses Glorieux Ancêtres, Feu SM le Roi Mohammed V qui avait édifié les liens d'amitié et d'harmonie, et Feu SM le Roi Hassan II qui avait posé les jalons de développement pour un Maroc moderne.

Cette veillée religieuse a été marquée par la clôture de Sahih Al-Boukhari, faite par Belkacem El Kassimi, membre du conseil local des oulémas de la préfecture d'arrondissements de Ben M'sik, après

lecture de "Hadith Al Khatm", par le fqih Hassan Saber, membre du conseil local des oulémas de la préfecture des arrondissements d'Aïn Chock.

Le Souverain a, par la suite, remis les Prix Mohammed VI "Ahl Al-Qur'ân" et "Ahl Al-Hadith", respectivement à Abderrahim Naboulsi, de la ville de Marrakech, et à Mohamed Benkirane, de la ville d'El Ksar El Kébir.

SM le Roi, Amir Al Mouminine, a également remis le Prix Mohammed VI des écoles coraniques dans ses trois catégories à Mohamed Chakir d'Ouarzazate (Prix de la méthodologie d'apprentissage), à Mohamed Boulis de Larache (Prix du rendement), et à Mohamed Zaâouni de Tiznit (Prix de la gestion).

Le Souverain a ensuite remis le Prix Mohammed VI pour le Adhan et le Tahlil, créé sur Hautes Instructions de SM le Roi, Amir Al-Mouminine, dans ses deux catégories, respectivement, à Youssef Ennaji de la ville de Mohammedia (Prix de l'excellence) et à Mohamed El Hedar de la ville de Nador (Prix honorifique).

A l'issue de cette veillée, l'assistance a élevé des prières implorant

le Tout-Puissant de préserver SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, de couronner de succès Ses initiatives, de bénir Ses pas, de réaliser les aspirations que le Souverain nourrit pour le progrès de Son peuple fidèle et de Le combler en la personne de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Les fidèles ont aussi élevé des prières pour le repos de l'âme du Père de la Nation, feu SM le Roi Mohammed V et de feu SM le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

Cette veillée s'est déroulée en présence du chef du gouvernement, des présidents des deux Chambres du Parlement, de conseillers de SM le Roi, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique des pays islamiques accrédité au Maroc, des officiers supérieurs de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, des oulémas ayant participé aux causeries religieuses du mois sacré de Ramadan, des présidents des conseils locaux des oulémas, des élus, ainsi que d'autres personnalités civiles et militaires.

Driss Lachguar préside une réunion avec le Groupe socialiste à la Chambre des représentants

Le masque est tombé

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a tenu, sous la présidence du Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, une réunion au siège central du parti à Rabat, dimanche 16 avril 2023, une réunion dédiée à la concertation et à la discussion des développements et des priorités de la session parlementaire de printemps et à la conduite à tenir dans ce cadre institutionnel, de même qu'à la définition d'un programme d'action en matière de législation et de contrôle.

Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, le Premier secrétaire a, de prime abord, renouvelé son recueillement à la mémoire du regretté Abdelouahed Radi dont il a évoqué les diverses et grandes contributions parlementaires.

Abordant le contexte politique, économique et social actuel, Driss Lachguar a mis l'accent sur l'impératif d'assumer la responsabilité de la gestion des affaires publiques devant la persistance de la complexité de la conjoncture financière et les contraintes qui impactent la situation économique d'autant que tous les indicateurs s'avèrent inquiétants dans tous les domaines dont particulièrement le secteur agricole.

Le dirigeant de l'USFP a précisé, là-dessus que la vague de la hausse des prix qui se justifiait, à ses débuts, par des facteurs exogènes liés aux crises internationales n'est plus compréhensible dans le contexte actuel du fait qu'elle provient de facteurs endogènes que le gouvernement s'est trouvé incapable de gérer, n'étant pas parvenu à prendre de réelles mesures d'urgence à même de protéger le pouvoir d'achat du citoyen.

A cet égard, Driss Lachguar a fustigé la dérobade du gouvernement devant sa responsabilité supposée faire face aux dysfonctionnements sociaux et à l'embourbement de la situation à tel point que le pays a enregistré un niveau d'inflation jamais connu et une exaspération inouïe des disparités sociales et spatiales.

Et de souligner que la majorité gouvernementale s'est démasquée se retrouvant incapable de mobiliser même sa majorité parlementaire pour «faire passer ses lois» et a ainsi choisi de s'adonner à une surenchère mystificatrice en évoquant l'opposition (...)



Le Premier secrétaire du parti des forces populaires a relevé, par ailleurs, le manque de cohésion entre les composantes du gouvernement et l'incohérence de leurs choix mettant l'exécutif à rude épreuve à l'institution législative tant au plan politique que déontologique et moral, ce qui dénote de la fragilité de ses alliances, estimant, de ce fait, que cela met à nu le fait inquiétant que ce gouvernement, de compétences, manque hélas de vaillance politique et de compétence législative, étant établi qu'il ne distingue pas les lois des décrets-lois ou des décrets ou encore des règles

constitutionnelles définissant ses attributions.

Il a soutenu, en outre, que la conjoncture actuelle, de plus en plus complexe, requiert un gouvernement apte à assumer ses responsabilités constitutionnelles, politiques et morales et que de ce fait «le volume des enjeux posés suppose qu'un gouvernement incapable puisse avoir le courage de présenter sa démission!».

Et de conclure en appelant le Groupe socialiste à la Chambre des représentants à poursuivre son déploiement en tant qu'opposition responsable et vigilante, à continuer de plaider inlassablement pour les priorités politiques, économiques et sociales des Marocains et à veiller à l'activation la plus efficace des dispositions constitutionnelles et des règles juridiques définies dans le règlement intérieur de la Chambre des représentants préservant ainsi les droits de l'opposition parlementaire, le pluralisme politique et l'équilibre institutionnel.

Pour sa part, le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, a souligné que l'étape actuelle nécessite une extrême mobilisation, non seulement au niveau politique mais aussi sur le plan parlementaire pour mettre à jour les structures législatives

requis afin de s'adapter aux mutations économiques et sociales en cours. Il a, à ce propos, noté que, paradoxalement, la majorité gouvernementale ne parvient pas à garantir sa majorité au sein de l'institution parlementaire et se dérobe derrière un discours qui rappelle les débuts de la formation de l'incursion tripartite.

Le député parlementaire itihadi a estimé que le gouvernement n'a pas été capable de préserver sa cohésion et n'est pas parvenu à mettre en place des mesures effectives pouvant solutionner les problématiques quotidiennes du citoyen et mettre un terme aux dysfonctionnements sociaux qui s'aggravent de jour en jour.

Abderrahim Chahid a, à cet effet, mis en avant que le Groupe socialiste demeure, dans ce contexte économique et social critique, très attaché à la poursuite de son opposition responsable et alerte quant à la défense des acquis économiques et sociaux au profit des catégories populaires défavorisées et à la plaidoirie en faveur de la justice sociale et spatiale. Il a indiqué, dans le même ordre d'idées, que le Groupe parlementaire itihadi est entièrement disposé à assumer tous les rôles qui lui sont assignés tout au long de la session parlementaire de printemps en

se penchant assidûment sur ses missions législatives et de contrôle, en mettant en relief les dispositions prises pour contribuer pleinement et activement aux chantiers de la couverture sanitaire, de la réforme pénale et de la révision de la moudawana.

Le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants a déroulé, d'autre part, le programme d'action des députés itihadis au cours de ladite session parlementaire et, mettant en avant l'orientation du Premier secrétaire du parti des forces populaires, il a indiqué que son Groupe veillera régulièrement, à partir de sa position au sein de l'opposition, à consolider l'action parlementaire conformément aux dispositions constitutionnelles et aux règles encadrées par le règlement intérieur de la Chambre des représentants (...)

A l'issue des discussions des députés et députés au sujet de la conjoncture politique et parlementaire actuelle, les participants ont décidé d'introduire une révision quant à la dénomination de leur Groupe en rajoutant «l'opposition itihadi», d'où l'adoption, désormais, de l'appellation : «Le Groupe socialiste – l'opposition itihadi» afin d'éliminer toute confusion ou mystification.

Rachid Meftah



Un gouvernement dit de compétences mais démuné de compétence législative et de vaillance politique

Le Maroc et l'Autriche célèbrent le 240^{ème} anniversaire de la signature du traité de paix et d'amitié



Le Maroc et l'Autriche, deux grandes nations à l'histoire ancestrale, ont célébré lundi le 240^{ème} anniversaire de la signature du traité de paix et d'amitié et de l'accord commercial entre les deux pays.

"Le 17 avril 1783, Mohamed Ben Abdelmalik, ambassadeur du sultan Moulay Mohammed III, a négocié avec succès et signé un traité de paix et d'amitié et un accord commercial avec l'Autriche, ce qui constitue un grand événement historique entre deux grandes nations", a tweeté, à cette occasion, l'ambassadeur du Royaume du Maroc à Vienne, Azzeddine Farhane.

Les relations bilatérales entre le Maroc et l'Autriche, qui remontent à 1783, ont connu un nouvel élan avec les récentes visites officielles effectuées au Maroc par le chancelier fédéral autrichien, Karl Nehammer et le président du Conseil national autrichien, Wolfgang Sobotka, ouvrant "une nouvelle perspective prometteuse pour la coopération bilatérale", a assuré le diplomate.

En effet, les relations entre Rabat et Vienne connaissent une forte dynamique, animée par la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale, en harmonie avec la profondeur historique des liens qui les unissent.

Les 27 et 28 février dernier, le chancelier fédéral autrichien a ainsi effectué une visite au Maroc, à l'invitation du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, laquelle a coïncidé avec la célébration du 240^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales. Ce déplacement a permis aux deux parties de relever la qualité des relations fraternelles qui unissent le Royaume du Maroc et la République d'Autriche et qui bénéficient de la sollicitude particulière de SM le Roi Mohammed VI et du président autrichien, Alexander Van der Bellen.

Lors de leur rencontre, MM. Akhannouch et Nehammer ont notamment fait état de leur satisfaction de l'évolution des échanges commerciaux entre Rabat et Vienne et du développement des investissements autrichiens au Maroc au cours des dernières années.

Les deux parties ont également mis l'accent sur la coopération industrielle fructueuse entre les deux pays, notamment dans le secteur de l'automobile et réitéré la volonté d'échanger les expertises et de développer des projets communs en matière d'efficacité énergétique et d'énergies re-

nouvelables.

Cette visite officielle de M. Nehammer à la tête d'une importante délégation de responsables et d'opérateurs économiques, a été marquée par la tenue d'un forum économique Maroc-Autriche qui ouvre des perspectives prometteuses pour le partenariat économique entre les deux pays.

D'autre part, la visite au Maroc du président du Conseil national autrichien, Wolfgang Sobotka, effectuée le 20 mars dernier, a été marquée par la signature d'un mémorandum d'entente portant sur le renforcement de la coopération parlementaire maroco-autrichienne et de la consolidation des relations entre les institutions législatives au niveau des deux pays.

Le mémorandum, paraphé en marge des entretiens tenus entre M. Sobotka et le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, vise le développement des relations parlementaires et administratives, ainsi que le raffermissement du dialogue, de la concertation et de la coordination au sujet des questions d'intérêt commun.

Lors de cette visite, durant laquelle M. Sobotka s'est également entretenu avec le chef du gouvernement Aziz Akhannouch, le responsable autrichien s'est notamment félicité du rôle stratégique important que joue le Maroc au niveau régional, soulignant le soutien de son pays à la politique de préservation de la stabilité et de la paix adoptée par le Royaume.

L'année 2022 a été également marquée par une dynamique sans précédent et par l'échange de visites de haut niveau. Il s'agit notamment de la visite effectuée au Maroc par la présidente de la Cour suprême de la République d'Autriche, Elisabeth Lovrek, au cours de laquelle un accord de coopération a été signé entre la Cour suprême d'Autriche et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire du Maroc, de la visite au Maroc du premier Président du Parlement de Vienne, Ernst Woller, et de la visite officielle à Vienne de Rachid Talbi Alami. Cette dernière visite était la première d'un président d'un organe législatif arabe et africain au Maroc.

Au cours de la même année, les deux pays ont signé deux autres accords importants, le premier sur la coopération dans le domaine culturel et le dialogue interreligieux, et le deuxième sur les échanges et la coopération entre les universités de Vienne et de Marrakech.

Soit dit en passant

Argent public ? Pas touche !

Dans le monde de la politique, il y a des histoires qui défient toute logique. Elles frôlent le ridicule et font sourire autant qu'elles consternent. L'histoire de M.B, conseillère communale de Meknès, RN1ste, paraît-il, est tout simplement invraisemblable. Un exemple parfait de la façon dont la réalité peut parfois dépasser la fiction. Celle qui est également vice-présidente de la Commission du développement rural et urbain, de l'eau et de l'environnement n'a pas regagné le Maroc après une mission en France qui remonte à novembre 2022.

L'élue devait prendre connaissance, aux côtés d'autres membres d'une délégation du Conseil de la Préfecture de Meknès, de plusieurs expériences françaises en matière de préservation de l'environnement, or elle est apparemment la seule à avoir décidé de prolonger sa mission. Eh bien, quel sens de l'engagement, n'est-ce pas ? Cependant, plusieurs mois se sont écoulés et l'élue n'a manifesté aucun signe de vie. Le gouverneur de la préfecture a donc dû, en sa qualité de chargé de la tutelle, adresser des correspondances au président du Conseil municipal de Meknès pour avoir des précisions sur cette mystérieuse disparition. Surtout que la délégation avait quitté le territoire national en direction de l'Hexagone sans ordre de mission délivré par le Wali de Fès-Meknès. Mais à ce jour, aucune réponse n'a été donnée. Mystère et boule de gomme.

Ce qui est encore plus surprenant, c'est que M.B, toujours considérée comme en mission à l'étranger, aurait continué à bénéficier d'une indemnité journalière de près de 1.700 dirhams, selon des informations rapportées par nos confrères d'Al Ahdath Al Maghribia. Voilà qui donne un nouveau sens au terme «séjour tout compris». Après tout, pourquoi se contenter d'une simple mission ayant trait à la préservation de l'environnement quand on peut s'offrir des vacances luxueuses aux frais du contribuable ? On ne sait pas si c'est du génie ou de la pure folie mais le plus souvent, ces deux choses vont ensemble.

De toute évidence, certains s'efforcent de minimiser l'incident en le qualifiant de simple «malentendu administratif». Pourquoi pas ? Enfin, qui n'a jamais oublié de rentrer chez soi après une mission à l'étranger ? Mais, pour les citoyens marocains qui ne savent plus s'ils doivent en rire ou en pleurer, c'est plutôt difficile à avaler.

En attendant que la lumière soit faite sur cette affaire, les internautes continuent à alimenter les théories les plus farfelues sur les réseaux sociaux, n'hésitant pas à tourner la situation en dérision. Certains évoquent la possibilité d'une mission extraterritoriale, d'autres se demandent si elle serait peut-être tombée dans une faille spatio-temporelle... Ou serait-elle, tout simplement, lancée dans une carrière d'artisan fromager ?

Si les spéculations vont bon train, une chose est certaine : l'histoire de M.B est digne d'un scénario de film comique, avec des rebondissements rocambolesques et une dose de mystère qui laisse perplexes. On imagine aisément les péripéties hilarantes qu'elle aurait pu vivre, se faulant furtivement à travers les rues de Paris, évitant les paparazzis, ou créant des alias secrets pour échapper à la vigilance des autorités. Peut-être qu'elle serait même devenue une légende urbaine dans les cercles politiques, avec des rumeurs saugrenues sur son sort.

Si certains diront que cela relève de la comédie, d'autres y verront hélas une triste réalité : celle de certains élus qui s'offrent des vacances dorées aux frais du contribuable, sans se soucier le moins du monde de leurs obligations et responsabilités envers leurs électeurs. Il est d'autant plus absurde de constater que ces mêmes élus, une fois revenus de leurs voyages aux coûts exorbitants, se plaignent des contraintes budgétaires et prônent l'austérité dans la gestion des finances publiques. Sans parler de ceux qui se livrent à des querelles intestines dignes d'une cour de récréation pendant que leurs circonscriptions coulent sous les problèmes. Ou encore ceux qui s'adonnent aux pratiques clientélistes et aux alliances opportunistes, sans jamais se préoccuper des problèmes de santé, d'éducation, d'infrastructures et autres préoccupations majeures des citoyens.

Mais qu'on se le dise, certains élus ont aussi leur côté comique. Ils rivalisent même d'ingéniosité pour nous divertir, parfois malgré nous. Qui n'a pas ri aux éclats en entendant les promesses électorales farfelues, les déclarations creuses et les discours pompeux de certains politiciens ? Qui n'a pas souri devant les positions fantaisistes et les volte-face opportunistes de quelques-uns de nos prétendus représentants ?

Et que dire de leur action sur le terrain ? Les promesses électorales s'envolent comme par enchantement, tandis que les factures de voyages coûteux et les dépenses somptuaires s'accumulent. Tout cela, bien sûr, aux frais du contribuable. Après tout, pourquoi s'embarasser de la gestion des affaires publiques quand on peut simplement profiter de privilèges exorbitants ?

Trop nombreux, moyennement productifs et souvent très bien payés : le confort dont bénéficient nos édiles est facturé plein pot sur nos impôts. Non seulement l'emploi de leurs avantages coûte des millions de dirhams aux finances publiques, mais il pénalise la croissance et donc l'emploi. Certains estiment même qu'une réduction significative de leurs indemnités ramènerait leur ratio coût/efficacité à de plus justes proportions et ferait économiser chaque année des millions de dirhams au contribuable.

Il faut le dire, l'histoire de M.B met en évidence l'impérieuse nécessité de faire preuve de fermeté et de rigueur dans le suivi de toute mission à l'étranger assignée à ces représentants. Il est temps que les contribuables marocains fassent prévaloir leur droit à une gestion transparente et rigoureuse de leur argent, plutôt que de financer les lubies de politiciens en vadrouille.

En tout cas, tout le monde s'impatiente pour découvrir le dénouement de cette saga aussi incroyable qu'interminable. En attendant, restons à l'affût des prochains rebondissements...

Mehdi Ouassat



Aïd Al Fitr : La CGEM invite les entreprises privées à accorder aux salariés la journée du 24 avril

Le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a invité les entreprises privées à accorder aux salariés la journée de lundi prochain et ce, à l'occasion de Aïd Al Fitr.

"A l'occasion de Aïd Al Fitr, j'invite les chefs d'entreprises relevant du secteur privé à considérer la possibilité d'accorder, dans la mesure du possible, à leurs salariés, la

journée du 24 avril 2023", écrit M. Alj dans un message adressé aux membres de la Confédération.

Rappelons-le, le gouvernement avait annoncé, samedi dernier, sa décision d'accorder aux administrations de l'État et des collectivités territoriales, la journée de lundi 24 avril 2023, suivant les vacances de Aïd El Fitr, comme congé exceptionnel.

L'Agence Bayt Mal Al Qods présente le bilan du programme d'animation et de l'opération d'assistance sociale pendant le Ramadan



L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, qui relève du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a présenté le bilan de ses activités dans la Ville Sainte pendant le mois sacré du Ramadan, no-

tamment le programme d'animation communautaire et l'opération d'assistance sociale, avec un montant de près de 250 mille dollars.

Cette année, l'Agence a procédé à l'allumage des lanternes d'Al Qods, une opération symbolique financée

par le Royaume du Maroc, en réunissant dix associations maqdisiennes, avec la contribution de l'Association Centre culturel marocain - Maison du Maroc à Al Qods.

Cette opération a nécessité une enveloppe financière estimée à 100

mille dollars, qui a servi au financement des activités d'allumage des lanternes du Ramadan dans la Vieille Ville, Burj Al-Luquq, Silwan, Wadi Al-Joz, Al-Isawiya, Beit Hanina, Shua-fat et Jabel Mukaber, afin de faire revivre l'héritage palestinien et d'animer les soirées ramadanesques.

Le programme de l'agence pour le mois de jeûne comprenait également le lancement de l'assistance sociale destinée aux catégories vulnérables avec une somme de 100.000 dollars, distribuée à près d'un millier de familles, dont 124 orphelins parrainés par l'agence, 500 familles pauvres, 131 gardiens des écoles d'Al Qods et 80 familles de personnes en situation difficile.

D'autre part, cette année a été marquée par l'organisation, le 12 avril, du 2ème forum des personnes à besoins spécifiques, une date déclarée par l'Agence journée annuelle dédiée à cette catégorie. Cette manifestation s'est couronnée par la signature d'une convention de partenariat pour le financement de projets d'autonomisation de ces personnes avec l'Association arabe des personnes en situation de handicap.

A cette occasion, le coordinateur de l'Agence Bayt Mal Al-Qods, Ismail Ramli, a déclaré que l'établissement,

qui opère sous la supervision personnelle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, tend à travers ces programmes à préserver l'identité d'Al Qods et à faire revivre la culture communautaire et les anciennes traditions de la Ville Sainte.

Pour sa part, la directrice du Centre des femmes révolutionnaires de Silwan, Abir Ziad, a salué les programmes mis en place par l'Agence Bayt Mal Al-Qods dans la Ville Sainte qui aident les Maqdisiens à se soulager et à poursuivre leur résistance.

Même son de cloche chez Mousa Qaws, directeur exécutif de l'Association de la communauté africaine à Al Qods, qui a souligné que les activités et les programmes initiés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif au profit de la Ville sainte et de ses habitants viennent atténuer les pressions vécues par les habitants d'Al Qods au vu des événements douloureux que connaît Al Qods.

De son côté, Fadi Moutaouir, de l'Association caritative Wadi Al-Jouz a noté que les activités d'animation culturelle organisées par l'Agence et le Centre culturel marocain pendant le mois de Ramadan consacrent l'identité culturelle de la ville d'Al Qods dans un contexte de judaïsation accrue.

Giulio Terzi : Sous la direction de S.M le Roi, le Maroc s'est imposé comme un partenaire stratégique fiable de l'UE

Sous la direction de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est imposé comme un "pôle régional de stabilité et un partenaire stratégique fiable de l'Union européenne (UE)", a souligné le président de la Commission des politiques européennes du Sénat italien, Giulio Terzi.

Lors d'une réunion lundi avec l'ambassadeur du Royaume à Rome, Youssef Balla, le sénateur italien a mis l'accent sur le partenariat UE-Maroc qui "mérite d'être renforcé et enrichi davantage", selon un communiqué du bureau du sénateur italien.

Le partenariat renforcé UE-Maroc ne peut que contribuer à confirmer les résultats importants obtenus grâce à la stratégie nationale et européenne du

Maroc visant à renforcer les relations de coopération multidimensionnelle et à relever les défis de l'espace euro-méditerranéen, dont la lutte contre le changement climatique, la lutte contre la traite des êtres humains et la prévention et la lutte contre le terrorisme, qui a conduit le Maroc à des résultats considérables dans ce domaine, souligne le communiqué.

Le président de la Commission des politiques européennes du Sénat italien a rappelé le statut avancé dont bénéficie le Maroc dans ses relations avec l'UE, évoquant la possibilité de mettre en place un statut spécifique à la sécurité qui pourrait s'inscrire dans ce cadre, précise-t-on de même source.

Cet accord permettra de répondre

de manière adéquate à ce que la communauté euro-atlantique et plusieurs pays africains considèrent comme des défis systémiques, en l'occurrence le radicalisme, le terrorisme et le séparatisme, alimentés par des influences extérieures qui représentent une grave menace pour le développement dans la zone méditerranéenne et en particulier au Maghreb, note le communiqué.

Lors de cette réunion, les deux parties ont également exploré les perspectives de la diplomatie parlementaire visant à renforcer davantage la croissance des relations déjà excellentes entre Rome et Rabat comme elles ont évoqué l'amitié de longue date entre les deux pays.



L'entretien a porté également sur des échanges entre les commissions parlementaires des deux pays sur les

questions liées à la sécurité, au développement, aux flux migratoires, à la sécurité alimentaire et à l'Etat de droit.

La DIDH étonnée par l'attitude d'Amnesty International d'influencer le cours d'une affaire soumise à la juridiction compétente



La Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH) s'est dite lundi étonnée par l'attitude d'Amnesty International (AI) d'influencer le cours d'une affaire soumise à la juridiction compétente, concernant le décès d'une personne en garde à vue à Benguerir.

"La DIDH ne peut qu'exprimer son étonnement face à cette attitude d'influencer le cours d'une affaire soumise à la juridiction compétente, seule habilitée à juger de la pertinence des mesures et des procédures liées aux garanties d'un procès équitable", relève la DIDH dans une mise au point parvenue à la MAP, se disant étonnée par "l'attitude de ladite organisation à persister dans ses accusations en l'absence d'un suivi in situ de ce procès".

"Comment cette organisation a-t-elle pu formuler des évaluations au sujet d'une affaire non en-

quête de terrain objective ne représentent pas un argument décisif pour formuler des remarques", avant de s'interroger sur le fondement des allégations avancées par Amnesty International.

Dans sa mise au point, la Délégation interministérielle note que "les mesures prises par les autorités compétentes, contrairement aux propos contenus dans le communiqué de ladite organisation, montrent un respect évident de la loi à travers l'audition de toutes les parties concernées, l'exploitation des preuves scientifiques et techniques, la réalisation des expertises nécessaires, y compris l'expertise légiste, outre la réalisation de l'ensemble des enquêtes et investigations à même de faire éclater la vérité et définir les responsabilités, ou encore les mesures qui s'imposent prises à l'encontre des prévenus, notamment la présentation devant la justice de quatre agents chargés de l'application de la loi

toutes les parties".

Elle ajoute qu'"Amnesty international persiste dans ses allégations mettant en doute la transparence de l'enquête et l'instruction menées dans le cadre d'une procédure judiciaire alors qu'elle n'a aucune qualité attribuée aux parties du procès, n'ayant tout juste que le droit de suivre le cours du procès conformément aux usages convenus en matière de droits de l'Homme et aussi de faire des remarques selon les règles convenues. Seulement voilà la vérité est que la police judiciaire, sous la supervision du parquet, a scrupuleusement veillé à mener des investigations approfondies, indépendantes et exhaustives et il reste maintenant à la juridiction compétente de trancher sur le fond et la forme".

À cela, la DIDH relève qu'"il est convenu que la réalisation d'entretiens ou encore l'obtention de documents dans le cadre de l'en-

suspectés d'avoir commis des actes répréhensibles". Et de s'interroger encore une fois sur le fondement des allégations avancées par Amnesty International.

"Les allégations d'Amnesty International au sujet d'une supposée torture entraînant le décès sont en conséquence un motif d'étonnement, d'autant qu'elle s'est constituée au lieu et place de la justice, ignorant les tenants et aboutissants d'une affaire en cours devant la justice qui a exclusivement le rôle de procéder à l'adaptation de la loi au sujet de cette affaire", déplore-t-on de même source.

Et de se dire encore une fois étonnée par "les interprétations hâtives du communiqué d'Amnesty International alors que les autorités compétentes n'ont eu de cesse d'éclairer l'opinion publique au sujet de cette affaire suivie par le grand public via des communiqués officiels sur les données liées à la cause du décès selon les conclusions formelles de l'expertise légiste, l'ouverture d'une enquête sous la supervision du parquet compétent ou encore l'annonce de la poursuite des prévenus".

Cela étant précisé, la DIDH considère que "le communiqué d'Amnesty International vise en fait à influencer l'opinion publique et le cours du procès, ce qui est impossible à atteindre en raison du fait que le suivi du travail de la justice s'appuie sur des référentiels constants, des règles spécifiques et une méthodologie précise et ce, pour pouvoir faire des déductions et tirer des conclusions avant de prendre position au sujet d'un dossier soumis à la justice".

La DIDH conclut sa mise au point en affirmant que "les propos contenus dans le communiqué d'Amnesty International sont entachés par leur caractère bâclé et une tentative de dénaturer arbitrairement les faits à des fins préméditées". En conséquence, elle les rejette en bloc.

Plus de 317.000 Marocains affiliés à la sécurité sociale en Espagne

317.137 Marocains sont affiliés à la sécurité sociale en Espagne à fin mars, a indiqué, mardi, le ministère espagnol du Travail, des Migrations et de la Sécurité sociale.

Les Marocains continuent ainsi d'occuper la première place parmi les travailleurs étrangers extracommunautaires cotisant à la sécurité sociale en Espagne, suivis de loin des Colombiens (138.660) et des Vénézuéliens (129.531).

Le nombre total des étrangers affiliés à la sécurité sociale espagnole a atteint 2.525.887 per-

sonnes le mois dernier, en hausse de 59.645 personnes actives par rapport à février 2023.

Sur l'ensemble des travailleurs étrangers cotisant à la sécurité sociale espagnole, 1.676.040 personnes sont originaires de pays extracommunautaires et 849.847 sont issues de pays de l'Union européenne.

Dans l'ensemble, les travailleurs étrangers représentaient 12,4% du nombre total de personnes inscrites à la sécurité sociale en décembre en valeurs corrigées des variations saisonnières.

Sur le nombre total de contributeurs étrangers, 55,9% étaient des hommes (1.411.856) et 44,1% des femmes (1.114.031).

Selon l'Institut national des statistiques (INE), 879.943 Marocains étaient légalement établis en Espagne jusqu'au 1er janvier 2022, en hausse de 0,8% (+7.184 personnes) par rapport au 1er janvier de 2021.

Les Marocains ont maintenu ainsi leur position comme première communauté étrangère légalement installée dans le pays ibérique, représentant 16% des étrangers établis en Espagne.



Economie

Fès-Meknès: La CCIS approuve son programme d'action de l'année 2023

La Chambre de commerce, d'Industrie et de Services de Fès-Meknès (CCIS-FM), réunie en session ordinaire, jeudi dernier à Fès, a approuvé à la majorité son programme d'action au titre de l'année 2023, dans le cadre de la mise du plan stratégique de la Chambre pour la période 2023-2027, et des engagements contenus dans son plan de développement.

Le projet du programme d'action pour l'année 2023 a été élaboré sur la base des objectifs stratégiques contenus dans le plan stratégique, lesquels seraient concrétisés en une série de projets ou de mesures.

Dans ce cadre, rapporte le MAP, il a été procédé à la définition des priorités s'agissant des mesures et des projets programmés, en prenant en compte des moyens financiers mobilisables au cours de l'année 2023.

Les objectifs stratégiques du programme d'action de la Chambre de l'année actuelle portent, entre autres, sur l'amélioration du rendement des organes de la Chambre, le renforcement du rôle de ses membres, la diversification des services offerts et l'amélioration de leur qualité, l'amélioration de l'attractivité de la région et le climat des affaires ainsi que la contribution à la réalisation de projets ayant un impact direct sur l'économie de la région.

Présidée par Hamza Benbadellah, président de la CCIS-FM, cette réunion a connu aussi l'approbation du projet du rapport de l'assemblée générale ordinaire de la Chambre pour la deuxième session de 2022, la présentation du rapport moral des activités de la Chambre jusqu'en février 2023 et des résultats annuels des travaux de la Chambre pour l'année 2022, outre l'approbation du compte financier de la Chambre pour l'année 2022.

Cette réunion a été marquée, notamment, par l'adoption du projet de budget pour l'année 2023, la présentation d'un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de développement de la Chambre, et l'approbation de plusieurs projets de conventions de partenariat.

Les ménages craignent que les prix des produits alimentaires ne continuent d'augmenter

Quand le ressenti rejoint la réalité



Conjoncture. Les mesures mises en place par le gouvernement pour atténuer les pressions inflationnistes sur certains produits alimentaires n'ont visiblement pas convaincu les ménages marocains à tel point que leur confiance continue de s'éroder.

Prudents et au plus loin de tout optimisme, ces derniers sont au contraire persuadés que l'envolée des prix à la consom-

mation, qui les étrangle depuis des mois, va se poursuivre au cours des 12 prochains mois.

En effet, selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée par le Haut-commissariat au plan (HCP), au titre du premier trimestre, ils sont 74,5% à penser que les prix des produits alimentaires continueront à augmenter au cours des 12 prochains mois. Seuls 4,7% des ménages sondés déclarent s'attendre à leur baisse.

Le ressenti d'une forte augmentation des prix des produits alimentaires est tel que « le solde d'opinion est ainsi resté négatif, se situant à moins 69,8 points contre moins 71,8 points enregistrés un trimestre auparavant et moins 74,1 points une année auparavant », comme l'a récemment souligné l'organisme public dans sa note d'information en lien avec ladite enquête.

Rappelons à ce sujet que « les données récentes montrent que l'inflation continue de s'accroître, sous l'effet notamment de chocs d'offre internes sur certains produits alimentaires », selon une analyse de

Bank Al-Maghrib.

Dans ses prévisions, la Banque centrale prévoit d'ailleurs que « l'inflation devrait rester à des niveaux élevés à moyen terme », qu'elle ressortirait en 2023 à 5,5% en moyenne tandis que sa composante sous-jacente se situerait à 6,2%. Ce qui traduit « une révision à la hausse de 2 points de pourcentage par rapport à la prévision de décembre dernier et ce, en raison essentiellement de la flambée des prix de certains produits alimentaires qui y sont inclus », a-t-elle déduit.

Pour cette grande institution, ces projections supposent que les chocs à l'origine de cette augmentation se dissiperaient graduellement au second semestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement à cet égard.

A titre de rappel, le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé le 21 mars dernier de relever le taux directeur de 50 points de base à 3% afin de prévenir l'enclenchement de spirales inflationnistes auto-entretenu et renforcer davantage l'ancrage des anticipations d'inflation en

vue de favoriser son retour à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix.

En attendant d'en apprécier l'impact sur le terrain, Bank Al-Maghrib prévoit qu'« en 2024, sous l'hypothèse que les pressions aussi bien internes qu'externes continueraient de s'atténuer, la tendance fondamentale des prix se situerait à 2,3%, mais le démarrage programmé de la décompensation des prix des produits subventionnés devrait maintenir l'inflation globalement à un niveau élevé, soit 3,9% ».

Il est important de noter qu'au premier trimestre de 2023, la quasi-totalité des ménages (98,7%) interrogés par le Haut-commissariat ont déclaré que les prix des produits alimentaires ont connu une augmentation au cours des 12 derniers mois.

D'après le Haut-commissariat, « le solde d'opinion est ainsi resté négatif, à moins 98,7 points, après avoir été de moins 98,8 points un trimestre auparavant et moins 97,9 points une année auparavant ».

Alain Bouithy



Les mesures mises en place par le gouvernement n'ont pas suffi à apaiser les craintes des Marocains

La Bourse de Casablanca débute la semaine dans le vert

La Bourse de Casablanca évoluait en territoire positif, lundi dans les premiers échanges, l'indice de toutes les valeurs, MASI, gagnant 0,11% à 10.481,75 points (pts).

Peu après l'ouverture, le MASI20, qui regroupe les 20 valeurs les plus liquides, prenait 0,21% à 842,27 pts, et le MASI.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, progressait de 0,31% à 794,74 pts.

Le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, perdait, lui, 0,08% à 847,4 pts.

Sur le terrain des valeurs, les meilleures performances de la matinée étaient enregistrées par Alliances (+2,83% à 60,94 dirhams (DH)), Résidences Dar Saada (+1,9% à 10,19 DH), Trisalat Al-Maghrib (+1,55% à 83,89 DH), Managem (+1,45% à 2.587 DH) et Douja Prom Addoha (+1,4% à 5,78 DH).

A l'opposé, Atlantasanad (-4,92% à 122,65 DH), BMCI (-2,22% à 440 DH), CIH (-1,92% à 307 DH), Akdital (-1,42% à 298,2 DH) et Auto Hall (-1,36% à 71,02 DH) affichaient les plus fortes baisses.

Vendredi, le MASI avait clôturé en légère hausse de 0,08%.

Banques: le déficit de liquidité se creuse

Le déficit de liquidité bancaire s'est creusé de 9,43% pour s'établir à 111,3 milliards de dirhams (MMDH), durant la période allant du 6 au 12 avril courant, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Durant la même période, Bank Al-Maghrib (BAM) a réduit ses avances à 7 jours à 43,4 MMDH, indique BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly".

Pour leur part, les placements du Trésor ressortent en hausse avec un encours quotidien maximal de 48,7 MMDH au 10 avril, contre 40,5 MMDH une semaine auparavant, relève BKGR.

De son côté, le taux moyen pondéré se stabilise à 3%, tandis que le MONIA (Moroccan Overnight Index Average : indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) évolue à 2,919%.

Sur la prochaine période, BAM devrait légèrement augmenter son intervention sur le marché monétaire avec l'injection de 44,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours contre 43,4 MMDH la semaine précédente.

Le Maroc présente ses atouts au salon Auto Shanghai 2023

La 20e Exposition internationale de l'industrie automobile de Shanghai (Auto Shanghai 2023) s'est ouverte mardi dans cette métropole située à l'Est de la Chine, avec la participation de plusieurs pays dont le Maroc.

Un stand marocain a été inauguré à cette occasion par le ministre délégué auprès du chef du gouver-

nement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli, qui conduit un roadshow en Chine, accompagné par le directeur général de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), Ali Seddiki.

Le pavillon présente les atouts qui font du Maroc une destination de choix pour les industriels du secteur de l'automobile, rapporte la MAP.

Des explications sont fournies sur place aux différents visiteurs et opérateurs en quête d'informations sur le marché marocain et sur les opportunités qu'offre le Royaume en tant que marché prometteur et plateforme vers d'autres régions en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique.

Le secteur de l'industrie automobile est devenu l'un des secteurs les plus prometteurs de l'activité économique au Maroc. Avec près de 100 milliards de dirhams d'exportations en 2022, il s'est imposé comme pilier

de l'économie marocaine et des exportations du pays.

Le Maroc est aujourd'hui le 1er producteur de véhicules passagers en Afrique avec une capacité installée de près de 1 million de véhicules par an.

Avec plus de 65% de composants 100% made in Morocco, l'écosystème automobile national composé de plus de 250 sous-traitants, opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur et produit localement 9 modèles de voitures à ce jour. Le Maroc est également fortement engagé dans une démarche de réduction de consommation énergétique à travers l'utilisation des énergies renouvelables par le secteur.

En 2022, 41% de la capacité installée de voiture était issue d'une production décarbonée et l'objectif pour 2030 est de passer à 64%. Par ailleurs, le stand offre des informations sur le climat général des affaires au Maroc et les avantages qu'offre le Royaume ainsi que les grandes infrastructures du pays, dont le réseau autoroutier développé et le port Tanger-Med, qui font la force du

Maroc, aux côtés d'autres atouts.

L'accessibilité qu'offre le Maroc, qui dispose de 54 accords de libre-échange soit un marché de 1,3 milliard de consommateurs, est également mise en relief lors de ce salon, qui devra durer jusqu'au 27 avril.

Par ailleurs, un film institutionnel est diffusé au stand, retraçant les avancées réalisées par le Maroc au niveau du développement des infrastructures et mettant en exergue les opportunités qui s'offrent à la coopération entre le Maroc et la Chine, deux pays liés par un partenariat stratégique depuis 2016.

Dans une déclaration à la presse, M. Jazouli a mis en avant l'importance de la participation du Maroc à ce salon, qui demeure la plus grande manifestation de l'industrie automobile au monde. Il a souligné que l'industrie automobile au Maroc a atteint une capacité de production d'un million de véhicules grâce à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait de cette industrie un secteur moteur de l'exportation

et de la création d'emploi.

Rappelant les grandes innovations que connaît le secteur, notamment celui des véhicules à nouvelles énergies, le ministre a fait savoir que des investissements sont prévus dans ce segment. Des échanges très poussés ont été engagés, à l'occasion du salon de Shanghai, dans l'objectif de drainer des investissements chinois dans la mobilité électrique au Maroc.

L'Auto Shanghai est le premier salon international de l'automobile de classe A à se tenir en Chine depuis que le pays a démantelé sa stratégie de lutte contre la pandémie de Covid-19. Plus de 1.000 entreprises du monde entier prennent part au salon, qui se tient au Centre national des expositions et des congrès (Shanghai), présentant les dernières nouveautés d'une industrie automobile à la pointe de la technologie. Avec 13 salles d'exposition intérieures, il dispose d'une superficie d'exposition totale de plus de 360.000 mètres carrés.



L'industrie automobile est devenue l'un des secteurs les plus prometteurs de l'activité économique nationale

BEI Monde et CaixaBank renforcent le soutien aux entreprises dans le cadre de l'initiative "Tajawouz"

La Banque européenne d'investissement (BEI) via BEI Monde, sa nouvelle branche dédiée au développement et aux partenariats internationaux, et CaixaBank ont annoncé, mardi, la signature d'un contrat de financement d'environ 330 millions de dirhams (30 millions d'euros) pour renforcer le soutien aux micro, petites et moyennes entreprises marocaines (MPME).

Cette opération entre dans le cadre de l'initiative "Tajawouz", qui vise en particulier à soutenir les banques commerciales à atteindre un plus grand nombre de MPME, leur permettant ainsi de bénéficier d'un plus large choix de financements et de conditions d'emprunt optimales, indique-t-on dans un communiqué conjoint.

L'initiative "Tajawouz" soutient également les objectifs du Partenariat vert signé entre l'Union européenne et le Maroc en octobre 2022, rappelle la MAP.

D'après le communiqué, CaixaBank cible en

effet les MPME ayant de forts liens avec l'Europe, dans les secteurs et chaînes de valeur bénéfiques aux économies des deux côtés de la Méditerranée. Elle s'appuie sur son expertise et son expérience en Espagne pour apporter des innovations sur les produits de financement des MPME sur le marché marocain.

"Cette opération est par ailleurs pleinement alignée sur les objectifs du gouvernement marocain en matière d'accompagnement des PME ainsi que sur son programme de développement industriel, qui souligne l'importance d'intégrer les entreprises marocaines dans les chaînes de valeur mondiales tout en renforçant leurs normes techniques, environnementales, sociales et de gouvernance ainsi que leur productivité", affirme la même source.

Ce financement aidera par ailleurs à mieux répondre aux normes et exigences des acheteurs européens, augmentant ainsi la compétitivité des

entreprises marocaines.

Ce prêt doit permettre à la succursale marocaine de CaixaBank d'augmenter ses financements en dirhams marocains (MAD) en faveur des fournisseurs locaux de grandes entreprises marocaines. Dans ce cadre, des fonds supplémentaires de l'Union européenne pourront être utilisés pour protéger les petites entreprises des risques de change.

"De nombreuses micro, petites et moyennes entreprises au Maroc ont du mal à investir et à se développer. C'est pourquoi la BEI à travers BEI Monde, notre nouvelle branche dédiée au développement hors de l'UE, s'est fixé comme objectif de les financer et de les accompagner davantage, renforçant ainsi notre soutien à l'économie marocaine, à l'inclusion financière et à la création d'emplois", a déclaré le vice-président de la BEI, Ricardo Mourinho Félix.

"A travers ce premier prêt à la succursale

marocaine de CaixaBank, notre objectif est de toucher davantage d'entreprises détenant ou créant de nouvelles niches pour le marché tout en leur facilitant l'accès au financement ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur locales et internationales", a-t-il ajouté, cité dans le communiqué.

Pour sa part, Ignacio Pino, responsable pays de CaixaBank au Maroc, a déclaré que "CaixaBank, première banque d'Espagne, s'engage à financer les entreprises et à soutenir le tissu industriel. C'est également le cas au Maroc, où nous sommes présents depuis 15 ans avec une licence bancaire et trois bureaux, dans les villes de Casablanca, Tanger et Agadir".

"Nous sommes fiers de la confiance que la BEI accorde à l'entité, avec ce prêt inaugural qui, nous l'espérons, pourra être un coup de pouce pour les micro, petites et moyennes entreprises marocaines dans leur quotidien", a dit M. Pino.

Libé *Ramadan*

Dans la forêt du Mexique, des scientifiques traquent les futures épidémies



A la nuit tombée dans une forêt du Yucatan (sud-est du Mexique), le vétérinaire Omar Garcia prélève à la lumière d'une lampe frontale les fluides d'une chauve-souris dans le cadre d'un programme de recherche sur les zoonoses, ces maladies qui passent de l'animal à l'homme, comme peut-être le Covid-19.

Prise dans des filets, immobile entre les mains du vétérinaire, la chauve-souris est une espèce considérée comme un réservoir de virus.

Omar Garcia collabore à un programme franco-mexicain de recherche scientifique sur les agents pathogènes

zoonotiques (virus, bactéries, parasites) à l'origine de nombreuses épidémies ces dernières décennies en zones tropicales, comme Ebola par exemple.

Concernant le Covid-19, les scientifiques estiment largement que la pandémie a démarré parce qu'un animal a transmis le virus à l'humain, probablement sur le marché chinois de Huanan, à Wuhan. Des chercheurs et des responsables américains défendent toutefois l'hypothèse d'une fuite de laboratoire, ce que la Chine conteste.

En tout cas, la menace et les risques n'ont pas disparu: on estime qu'entre 500.000 et 800.000 virus d'origine animale pourraient toucher l'homme.

Forts de ce chiffre, les scientifiques de l'Institut de recherche et de développement (IRD) et de l'Université nationale autonome du Mexique (Unam) ont choisi le Yucatan, zone tropicale à risques comme ailleurs dans le monde (Afrique centrale, Asie du Sud-Est).

Avec d'importants problèmes de déforestation, à deux heures d'avion d'une mégapole connectée au monde entier (Mexico et ses 26 millions d'habitants périphérie comprise), le Yucatan se présente comme "une région très emblématique des risques d'émergence de zoonose", souligne Benjamin Roche, chercheur et directeur à l'IRD. "Au Yucatan, nous cherchons à concevoir une stratégie de prévention qui puisse servir d'exemple pour tout le monde".

M. Roche est le codirecteur du laboratoire franco-mexicain Eldorado installé

à Mérida. En théorie, le laboratoire peut partager ses "expériences et bonnes pratiques" avec d'autres centres de recherche ailleurs en Amérique latine (Costa Rica), Afrique centrale (Gabon, RDC) ou en Asie du Sud-Est. C'est en tout cas le but de l'initiative française Prezode (prévenir l'émergence de maladies zoonotiques) qui regroupe 22 pays. L'objectif de la mission franco-mexicaine consiste à comprendre comment les agents pathogènes, qui circulent entre les animaux, oiseaux, rongeurs et moustiques, peuvent potentiellement toucher les hommes, explique Audrey Arnal, chercheuse à l'IRD.

Il s'agit de "comprendre quelles pourraient être les conséquences du contact entre les humains et la faune sylvestre, et comprendre quelle pourrait être la prochaine épidémie susceptible de sortir de la nature", ajoute-t-elle.

"Nous avons beaucoup de questions", ajoute Maria José Tolsa, biologiste à l'UNAM, soulignant que la pandémie de Covid-19 a mis en valeur les recherches qu'elle mène depuis dix ans.

Le travail de terrain commence au petit matin avec la pose de filets pour capturer les oiseaux et les chauves-souris.

Vient ensuite la prise de sang ou d'autres fluides par les scientifiques qui identifient l'animal et consignent des données, avant de le libérer.

Puis vient le temps de l'analyse, sur place à Mérida dans le laboratoire franco-mexicain Eldorado, ou à Mexico.

"Parmi les oiseaux, nous avons trouvé des espèces identifiées comme réservoir

pour le virus du Nil Occidental (NDL) : arbovirus principalement transmis par des moustiques pouvant provoquer des atteintes neurologiques chez l'homme", explique à Mexico Rosa Elena Sarmiento, du laboratoire de virologie de la faculté vétérinaire de l'UNAM.

Dans une étape ultérieure, l'équipe envisage de faire des prises de sang sur les populations locales pour déterminer si elles sont porteuses d'un virus d'origine animale.

En attendant, le projet inclut des visites à ces communautés rurales et des entretiens sur les thématiques sociales et environnementales, sur fond d'extension des zones agricoles et touristiques.

"Nous ne pouvons pas arriver et nous imposer", explique Erika Marcé Santos, de l'ONG Kalaankab qui assure la liaison avec les communautés. "Il faut un échange de savoirs avec les communautés".

Fin décembre, début janvier, 1,7 million de volailles porteuses de la grippe aviaire ont été sacrifiées au Yucatan, avait indiqué le responsable local du Développement rural, Jorge Andrés Diaz Loeza, selon qui la situation était sous contrôle.

Dans la péninsule, des milliers d'arbres ont par ailleurs été coupés pour la construction du train Maya, un chantier d'une longueur de 1.554 km qui doit être inauguré en décembre.

Sous le feu des critiques des défenseurs de l'environnement, le gouvernement affirme avoir compensé en plantant d'autres arbres.



L'objectif consiste à comprendre comment les agents pathogènes, qui circulent entre les animaux, oiseaux, rongeurs et moustiques, peuvent potentiellement toucher les hommes

“Ghost Radio”

Quand les fantômes hantent les ondes en Thaïlande

Il est presque minuit en Thaïlande, l'heure de "Ghost Radio", une émission populaire diffusée sur internet depuis un studio installé au dernier étage d'un centre commercial à moitié abandonné de Bangkok.

Par dizaines de milliers, les Thaïlandais se connectent pour regarder ou écouter en direct des auditeurs raconter leurs expériences avec des fantômes, des esprits et autres êtres venus de l'au-delà.

La croyance dans le surnaturel est bien ancrée dans la culture populaire du royaume, du mythe de Mae Nak qui hantait ses voisins après sa mort en couches aux effrayantes "krasue", des créatures féminines avides de chair fraîche.

Aujourd'hui, ces récits anciens sont déterrés par des plateformes en ligne telles que YouTube ou TikTok et les messageries instantanées.

"Un homme en costume blanc lui est apparu en rêve et lui a dit que son heure était venue et qu'elle devait le suivre", décrit la première interlocutrice, la voix chevrotante.

"Mais quand elle s'est retournée, elle a vu son propre corps sur le lit."

Dans le studio, l'animateur Watcharapol Fukjaidee cherche à obtenir des détails.

Son webcast, aux trois millions d'abonnés sur YouTube, a lieu deux fois par semaine, de 23 heures à l'aube.

Watcharapol Fukjaidee a fait ses débuts il y a 20 ans auprès du "parrain des fantômes" thaïlandais, Kapol Thongplub, dont l'émission de fin de soirée faisait le bonheur des chauffeurs de taxis.

Grâce aux nouvelles technologies, "la chance de voir des fantômes augmente", explique-t-il à l'AFP.

"Les fantômes communiquent via les applications, les messageries, les appels téléphoniques. La technologie devient le canal



par lequel ils peuvent contacter les gens", raconte Watcharapol, 46 ans, qui cultive un style discret et pince-sans-rire.

Il se souvient ainsi de l'appel d'un homme racontant avoir été contacté par un ami qui lui a donné rendez-vous dans un temple. Lorsqu'il est arrivé, ce qu'il a découvert faisait froid dans le dos: "Son ami était mort et son téléphone avait été placé dans le cercueil".

"Les croyances populaires s'adaptent de manière incroyable" aux évolutions de la société, explique l'anthropologue Andrew Alan Johnson, qui a étudié le rôle du surnaturel dans la société thaïe.

Les histoires de fantômes aident à préserver la mémoire des lieux ou à expliquer un sentiment de déracinement, notamment dans la mégalopole de Bangkok qui s'est

beaucoup transformée ces dernières années, poursuit l'expert.

Au rez-de-chaussée, un café consacré aux fantômes, rempli de fans, assure une autre source de revenus à l'émission, en plus des sponsors à l'antenne.

Un employé, Khemjira, passe au crible des dizaines d'histoires envoyées par les auditeurs, écartant celles qui touchent à la politique ou au sujet tabou de la monarchie.

"Avec l'influence de Twitter et de TikTok, de plus en plus de jeunes appellent", explique-t-il. "Je pense que les gens rencontrent souvent des fantômes. Nous n'entendons presque jamais la même histoire".

En grignotant un brownie en forme de pierre tombale, Chalwat Thungood, policier âgé de 25 ans, raconte avoir vécu une expérience surnaturelle lors d'une intervention.

Appelé pour intervenir dans une maison, il a vu à son arrivée l'ombre d'un homme très gros passer dans la salle de bains: après avoir peiné à ouvrir la porte, il a découvert un homme obèse mort depuis au moins cinq heures.

"J'ai vu l'esprit du gros homme", assure-t-il, "je crois à 100% que les fantômes existent". Watcharapol, lui, refuse de dire s'il y croit, avant d'admettre qu'il a "une peur bleue" des fantômes qui hanteraient les hôpitaux.

Selon lui, les gens se retrouvent dans son émission "parce que, parfois ils ne peuvent pas parler à leur famille de leurs expériences fantomatiques".

"Personne ne peut prouver que c'est réel, sauf l'auditeur à l'antenne", lâche Watcharapol, avant de sourire.

Blagues

Tu connais l'histoire de la feuille de papier ?

Elle déchire !

+++++

Comment appelle-t-on un chat tout-terrain ?

Un cat cat.

+++++

Quelle est l'info la plus tirée par les cheveux ?

Il n'y a pas de chauve à Bastia, mais à Calvi si.

+++++

Citations

Il ne faut compter que sur soi-même.

Et encore, pas beaucoup.

Tristan Bernard

Le comble de l'optimisme, c'est de rentrer dans un grand restaurant et compter sur la perle qu'on trouvera dans une huître pour payer la note.

Léon Blum

Le livre

J'avais alors proposé à Jamal de venir passer quelques jours en ma compagnie à Youssoufia et j'avais écrit à Ali pour l'inviter à nous rejoindre aussi.

Ils étaient arrivés dans la même journée, un jour de mars. Nous étions, tous les trois, heureux de nous retrouver réunis après ces longs mois de séparation.

Les souvenirs de notre séjour au CPR de Kénitra revenaient souvent dans nos longues conversations. Ils nous amusaient et nous remplissaient de joie mais ne pouvaient éloigner quelques regrets nostalgiques.

L'enthousiasme des perspectives d'avenir, la gravité des préoccupations quotidiennes, la pertinence de l'évolution des idées et idéaux humains ; tout cela s'entremêlait dans nos discussions et récits nocturnes interminables. Nous avions passé, ensemble, une merveilleuse semaine, solidement et affectueusement unis par nos desirs et nos rêves.

Était alors arrivé le troisième et dernier trimestre de cette deuxième année. Je devais intensifier mes efforts et accélérer le rythme des préparations de mes examens de licence. Je ne pouvais plus me permettre d'escapades et le temps des loisirs et distractions était bien mis en veilleuse. Je m'interdisais, désormais, de recevoir des visites et m'abstenaient d'accepter les invitations.

Les nuits blanches se succédaient et de longs rubans de papiers défilaient sous mes yeux éprouvés. Je ne devais absolument pas tomber malade ni même ressentir la fatigue. Je menais un combat acharné contre le temps et les aléas de la nature.

Je ne manquais pas, observant littéralement la promesse que j'avais faite à ma mère, de faire des prières tous les soirs, implorant Dieu de m'aider et de m'épargner toutes embûches.

Au collège, les programmes scolaires étaient bouclés dès la première semaine de juin. Les compositions et examens duraient quatre ou cinq jours. Les élèves, même en continuant de venir en classe, vivaient déjà une ambiance de vacances anticipées. J'organais, alors, afin de maintenir leur présence et leur vigilance jusqu'à la fin du mois, des séances de révision et de lectures générales en classe. Je m'installais derrière mon bureau, ce qui était rarissime auparavant, au courant de l'année scolaire, et me penchais sur mes cours, pendant que les petits lisaient ou rêvaient dans un silence presque religieux, dont, au fond de moi-même, j'étais extrêmement reconnaissant. J'avais appris, d'ailleurs, plus tard que c'était collectivement prémédité et organisé.

Les petits faisaient circuler la consigne de bien se tenir tranquilles et de m'aider en favorisant l'ambiance calme nécessaire à mon travail. Leur amour et leur grande envie de contribuer à ma réussite donnaient à leurs chuchotements l'air grave d'accomplir une responsabilité qui dépassait leur âge mais aussi la fierté de s'impliquer dans les desseins de l'adulte que j'étais.

Le 30 juin, je n'avais pas pris, comme les précédents 30 juin, le chemin des vacances. Je vivais un stress épouvantable car seuls cinq minuscules jours me séparaient des examens. Je ne me sentais pas encore préparé et le temps qui me restait me semblait gravement insuffisant.

Alors un vent de panique m'avait gagné. J'avais beaucoup de peine à le maîtriser et à me ressaisir. J'avais la sensation fort désagréable de ne pas être capable de me contrôler, ni de contrôler mon temps, ma vie. Je ne supportais pas cette incapacité à gérer cette situation qui me paraissait intenable. Une frayeur indicible me serrait la gorge et me brûlait les entrailles, à mesure que l'échéance approchait. C'étaient les pre-

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

miers examens de toute ma vie scolaire et universitaire dont j'appréhendais l'échec. Tout se mélangeait dans mon esprit. Une année blanche, une année de retard à cause d'un faux calcul du temps, la déception de mon père en apprenant que j'avais reporté la préparation de ces examens, la réussite de Ali alors que nous étions dans la même situation, l'attente de mes élèves qui s'imposaient le silence, bien que trop dur pour leur bas âge, et celle de mes collègues et amis qui avaient accepté instantanément de geler leurs rapports avec moi à seule fin de me laisser me consacrer à mes préparations...

Ce 30 juin, j'avais réduit, au maximum, le temps de la rituelle prestation administrative, cette banale formalité de la signature du fameux PV. Je l'avais rapidement expédié et avais, discrètement, disparu. Je trouvais, pour cette fois, trop futile et superflue cette matinée de bavardages, de rires, d'anecdotes et d'adieux. Je ne pouvais plus me permettre d'amputer, ne serait-ce qu'une dizaine de minutes supplémentaires au calendrier, strictement et précieusement, imparti à mes révisions ultimes.

En quittant le collège, j'étais passé au marché acheter les provisions nécessaires pour cinq jours, particulièrement le café, fortement décidé à m'enfermer à la maison et n'en sortir que le jour de mon départ à Rabat, la veille des examens.

Rien ne pouvait venir perturber le cours de ce processus. Je n'aurais jamais aux rares personnes qui, ignorant peut-être ce qui me retenait et ce que j'avais décidé, s'aventureraient encore à sonner à ma porte et je ne mettais, sous aucun prétexte, le nez dehors.

La-dessus, je dormais très peu ou pas du tout. C'était ainsi que j'avais pu tenir la pro-

messe que je m'étais faite. J'étais satisfait de mon dernier sprint.

Les épreuves écrites s'étaient déroulées sur trois jours au cours desquels, à partir de 9 heures, nous nous attelions, sous «haute surveillance» bien entendu, à rédiger, pendant cinq heures, le texte du sujet sur lequel nous étions examinés.

Selon le système des examens universitaires, alors en vigueur, on ne pouvait passer les épreuves orales qu'à condition d'avoir franchi, avec succès, l'étape cruciale de l'écrit, dont on devait afficher les résultats au bout d'une dizaine de jours.

Aussi, n'étais-je pas au bout de mes peines. Je m'étais aussitôt remis au travail, revoir et réviser les résumés des cours qui devaient faire l'objet des épreuves orales et qui étaient au nombre de sept : «le droit administratif», «le droit social», «le droit civil», «des relations internationales», «des institutions internationales», «la théorie des pays en voie de développement» et «la terminologie juridique en langues arabe et françaises». La trêve entre les deux étapes n'aura duré qu'une demi-journée. Le sommeil était redevenu interdit de cité...

Le jour fatidique, la joie était venue à la rescousse. Mon nom figurait bien au milieu de la liste des candidats «reçus», admis à passer les épreuves orales. Je m'étais hissé sur les pointes des pieds, au milieu de l'attroupement bruyant des étudiants, écarquillant les yeux pour bien m'assurer de la mention magique «reçu» alignée en face de mon nom. Il y avait, évidemment, à côté, des lignes qui se terminaient par la maudite mention «ajourné». Cela apportait son lot de sueur froide, de soupirs, de larmes, d'étreintes et de tapotements de consolation.

Je m'étais écarté du groupe, heureux, comblé. Tant d'efforts déployés, tant de nuits de sommeil sacrifiées n'auraient pas été vaines. J'avais aperçu, au loin, Ali accourir. Il secouait ses longs bras en guise de félicitations. Il s'était écrié, en s'approchant : «Je savais bien que tu n'allais pas rater cette session...J'étais sûr de ta réussite. Je suis juste passé pour te voir et te saluer». Cela me rappelait ses habitudes subtilement cordiales.

Ayant atteint le grand portail de sortie, j'avais eu comme un doute. Et si mon nom n'y était pas ? Si cela n'était qu'une vision illusoire ? Si, à force de vouloir réussir, mon subconscient m'avait joué un tour ?

J'avais fait part de ces interrogations à Ali qui en avait éclaté de rire.

«C'est vraiment paranoïaque», fit-il.

J'étais, tout de même, retourné vérifier, m'en assurer, avoir le cœur net. Je tenais à me soulager de ce doute, même paranoïaque.

Ce n'était pas une illusion ! J'étais bien «reçu».

Nous avions à peine deux jours devant nous avant d'enchaîner avec le supplice de l'Orab. Non seulement, je me sentais suffisamment préparé à affronter mes interrogateurs, armé de l'enthousiasme de ma fraîche réussite et de mon capital de révisions et de lectures insomniaques, mais j'étais aussi très exalté par mon expérience de deux ans d'enseignement car elle pouvait m'être d'une aide précieuse. En effet, le facteur psychologique et les capacités oratoires que j'avais bien acquises dans mes petites classes, étant déterminants dans ce genre de prestations, j'estimais que je remplissais amplement les conditions morales requises. J'étais en mesure de reproduire les connaissances que j'avais accumulées au fil de mes longues nuits de préparations, tout en manoeuvrant avec une aisance de langage et une démarche de raisonnement habiles et cohérentes qui ne pourrait que forcer la satisfaction de mes examinateurs.

Mes prétentions et mon espoir, Dieu merci, n'avaient pas été contrariés. J'avais obtenu cette chère licence en droit, enfin. J'avais confortablement réussi et en plus, j'étais gratifié de la mention spéciale «Bien» que j'étais le seul, parmi l'ensemble de mes promotionnaires, à récolter.

Cela m'avait, encore une fois, rempli d'une extrême fierté. J'étais très heureux d'avoir pu décrocher ce prestigieux classement en dépit de mes occupations professionnelles parallèles, l'éloignement géographique et l'incapacité matérielle d'assister régulièrement aux cours magistraux dispensés tout au long de l'année universitaire.

Cette réussite, assortie de cette distinction, m'aurait offert les perspectives grandes ouvertes des études prometteuses de doctorat. Je m'étais inscrit, immédiatement après la validation officielle des résultats, au cycle des études supérieures en sciences politiques.

Je pouvais, dès lors, pleinement profiter de mes vacances, somme toute, bien méritées. J'avais, d'abord, grand besoin de me reposer, le véritable repos du guerrier.

J'étais, ainsi, demeuré enfermé dans ma chambre, pendant près de vingt heures, à ne faire que dormir, roupiller et peut-être manger. Mon père, au comble de la joie et de la satisfaction, avait donné des consignes strictes à toute la famille de ne point me déranger ou perturber mon sommeil. Ma mère, elle, en épouse dévouée, en mère aimante et en bonne ménagère observait scrupuleusement ces consignes, ne cessait de me cajoler et me gavait de ses délices culinaires.

(A suivre)

La légende du jazz Ahmad Jamal tire sa révérence



Il a été l'un des grands noms du jazz: le prolifique pianiste américain Ahmad Jamal, connu pour sa reprise du titre "Poinciana" et son art du trio, est décédé dimanche à l'âge de 92 ans.

La veuve de l'artiste, Laura Hesse-Hey, a confirmé son décès, a rapporté le Washington Post. Selon des déclarations de sa fille au New York Times, il souffrait d'un cancer de la prostate.

Immense figure du jazz, il a traversé la scène artistique musicale pendant sept décennies et sorti au moins 80 albums. Ahmad Jamal a aussi influencé le travail de musiciens tels que le trompettiste de Miles Davis et le pianiste McCoy Tyner.

Né Frederick Russell Jones à Pittsburgh, en Pennsylvanie, il grandit dans

une famille afro-américaine très modeste. Enfant, sa mère lui offre un piano, sur lequel il fera ses débuts: la légende est née.

L'album "Ahmad Jamal at the Pershing: But Not for Me", sorti en 1958, marque le début de son succès. Il reste plus de 100 semaines au palmarès du Billboard, le classement américain des titres les plus populaires.

Selon le New York Times, c'est devenu l'un des disques instrumentaux les plus vendus de l'époque. Un fait rare pour les jazzmen, peu habitués à côtoyer le sommet des charts.

Il se convertit à l'islam en 1950.

En plein mouvement pour les droits civiques, et alors que de nombreux jazzmen prennent publique-

ment position, Ahmad Jamal ne se place sous aucune bannière et reste à l'écart du "Black Power".

L'album "The Awakening" (1970) reflète cette position, en rejetant les slogans politiques de l'époque. C'est surtout la sophistication des arrangements pour le trio qui confère à l'ensemble une sonorité très particulière et deviendra sa "signature".

Son style est décrit comme fondé sur la surprise, les ruptures, l'utilisation des silences, aux accents romantiques, avec un phrasé à la fois dynamique et léger.

Au milieu des années 90, Ahmad Jamal donne à son trio une énergie et des couleurs nouvelles en intégrant Manolo Badrena, un percussionniste brillant et explosif, parfait contrepoint

à son jeu sophistiqué.

Son secret ? "Je vis une vie passionnante et, lorsque vous vivez une vie intéressante, vous continuez à découvrir", avait-il confié à l'AFP en 2012.

Défricheur, il n'a jamais cessé de se réinventer.

"Les musiciens s'épanouissent, se construisent. Certaines choses de base sont toujours là dans ma musique, le sens mélodique par exemple, mais la densité du son a changé avec l'âge, et la partie rythmique devient plus élaborée", avait-il poursuivi.

En 2017, il recevait un Grammy Award pour l'ensemble de sa carrière. Dix ans plus tôt, il était fait chevalier de l'Ordre des arts et des lettres de France, où le jazz a encore ses aficionados. Au mot jazz, le pianiste a toujours préféré celui de "musique classique américaine".

"La musique classique européenne est représentée par Bach, Brahms, Ravel, Debussy, Beethoven, Chopin... la musique classique américaine l'est par Duke Ellington, Louis Armstrong, Ella Fitzgerald, Sidney Bechet", disait-il à Telerama en 2017.

A cette même date et alors qu'il est âgé 86 ans, il signe une ode à Marseille, sa "deuxième maison". Le pianiste est tombé amoureux de la ville en 1989, lors de son premier concert dans la cité phocéenne.

Malgré l'âge, l'enfant de Pittsburgh n'a jamais renoncé à la musique. Dans une interview accordée au Times fin 2022, Ahmad Jamal déclarait: "J'évoque toujours, chaque fois que je m'assois au piano". "J'ai toujours des idées nouvelles".

"Super Mario" encore en pole position au box-office nord-américain



"Super Mario Bros, le film" est encore arrivé dimanche largement en tête au box-office nord-américain, une performance qui pourrait être la meilleure de l'année.

Le film d'animation inspiré du jeu du même nom, produit par Universal, Nintendo et Illumination studios, a accumulé 347 millions de dollars de recettes depuis sa sortie le week-end de Pâques dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada, selon les estimations du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le héros le plus célèbre de l'histoire du jeu vidéo, Mario, s'affiche dans un long-métrage où lui et son frère Luigi affrontent l'affreux Bowser dans le Royaume Champignon.

Le plombier à salopette et moustache devance -- de très loin -- le film d'horreur "L'exorciste du Vatican" avec Russell Crowe, à la deuxième place du classement avec 9,1 millions de dollars récoltés.

La troisième place, avec 7,9 millions de

dollars récoltés, est remportée par le quatrième volet de la saga "John Wick", dans lequel Keanu Reeves reprend son rôle de tueur à gages combattant un groupe criminel international. En quatre semaines de projection en Amérique du Nord, cela fait un total de 160 millions de dollars.

La comédie horrifique "Renfield", avec Nicolas Cage dans le rôle de Dracula, arrive quatrième, faisant 7,7 millions de dollars de recette pour son premier week-end de projection.

Le dernier film de Ben Affleck, "Air", qui raconte les origines des chaussures Nike tirées de la légende de la NBA Michael Jordan, passe en cinquième position (7,7 millions de dollars).

Voici le reste du top 10:
6. "Donjons & Dragons: L'Honneur des Voleurs" (7,3 millions de dollars)
7. "Suzume" (5 millions de dollars)
8. "Mafia Mamma" (2 millions de dollars)
9. "Scream VI" (1,4 million de dollars)
10. "Nefarious" (1,33 million de dollars)

Une soirée de musique gnaoua animée par l'artiste Hind Ennaira



L'artiste Hind Ennaira a animé, vendredi au centre "Kan Ya Makane" à Fès, une soirée de la musique gnaoua, à l'initiative de l'Institut français de Fès (IF-Fès).

Le spectacle musical, qui s'inscrit dans le cadre des nuits ramadanesques de l'IF-Fès, a été marqué par la présentation de peintures et de pièces musicales traditionnelles de l'art gnaoui. Cette soirée a été une occasion pour rendre hommage aux femmes, notamment celles oeuvrant dans le domaine de la musique gnaoua.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continu (M24), Bra-

him Zarkani, acteur culturel à l'Institut français de Fès, a souligné que l'Institut a eu l'honneur d'accueillir Hind Ennaira, une jeune artiste gnaoua dont le talent égale les grands. Figure féminine de la musique gnaoua, Hind est l'une des rares jeunes femmes qui maîtrisent l'instrument du Guembri.

Il a indiqué que l'Institut, à l'instar des autres instituts français au Maroc, a, depuis le début du Ramadan, concocté une programmation artistique pour présenter des spectacles musicaux dans le cadre de ses nuits ramadanesques.

Pour sa part, l'artiste Hind Ennaira a ex-

primé, dans une déclaration similaire, sa grande joie pour avoir partagé avec le public fassi une musique issue du patrimoine authentique de l'art gnaoui et ce, dans l'atmosphère spirituelle qui caractérise le mois sacré de Ramadan.

La jeune artiste de 25 ans a souligné l'importance de ce style musical venu du sud, revenant sur ses efforts pour diffuser le gnaoua féminin, une musique ayant été jouée pendant des siècles uniquement par des hommes.

Pour rappel, Hind Ennaira a joué dans de nombreux festivals et spectacles sous la férule de grands maîtres gnaouas.

Bouillon de culture

FICAK

Quinze films représentant 13 pays seront en lice pour décrocher les prix de la compétition officielle des courts-métrages à la 23ème édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) qui se tiendra du 06 au 13 mai prochain sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a annoncé la Fondation du FICAK, organisatrice de cet événement.

Il s'agit de "Corpus" du réalisateur Mourad Khallou (Maroc), de "Kipou" d'Abdoulaye Sow (Sénégal), de "Courriers vides" de Francky Tohouegnon (Bénin), de "Sokhna" de Boris Oue (Côte d'Ivoire), de "Ramy" de Hamdy Wahba (Egypte), de "Jua Kali" de Joash Omondi (Kenya), de "UJE" de Jean Luc Mitana (Rwanda), de "The broken mask" de Kagho Idhebor (Nigeria), et de "Ziwa" de Samuel Teban-deke (Ouganda).

Concourent également à cette compétition, "Mulika" de Leo Nelki (R.D. Congo), "Fabula" de Jerdi Elyes (Tunisie), "Dear Ward" de Marwa El Sharkawy (Egypte), "Itara" (La lampe) de Rugabisha Keni Kassim (Rwanda), de "Tsutsue" de Armartei Armar (Ghana) et de "Souk" de W. Gaston Bonkougou (B. Faso).

La 23ème édition du FICAK marque l'organisation pour la première fois de l'histoire de ce festival d'une compétition de courts-métrages.

Outre la compétition officielle des longs-métrages, le programme de cette 23ème édition comprend la compétition "Don Quichotte" dont le prix est attribué par la Fédération nationale des ciné-clubs au Maroc (FNCCM) et le Prix de la critique cinématographique africaine, décerné par la Fédération africaine de la critique cinématographique (FACC).

Le FICAK, dont la première édition remonte à 1977, est considéré comme l'un des plus anciens festivals de cinéma au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent après ceux du Fespaco et de Carthage.

Représentation de la pièce théâtrale "La mouette" à l'IF de Meknès

La pièce théâtrale "La mouette" a été donnée en représentation, samedi au théâtre de l'Institut français de Meknès, par la troupe "Masrah Chamat".

Erite et mise en scène par Bousselham Daïf, cette œuvre théâtrale, présentée avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la culture), en coopération avec "le Forum pour la pensée et le dialogue", est une nouvelle expérience théâtrale de la troupe Chamat.

La pièce, adaptée du texte (La mouette) de l'écrivain russe Anton Tchekhov, traite de la relation de l'artiste avec lui-même, son art et sa créativité, en focalisant sur les temps qui courent, outre le rôle de l'art dans la so-

ciété et sa relation avec soi et la vie.

Interprétée par les artistes Abdelilah Ajel, Khoulood Batioui, Zineb Najem, Soufiane Naïm avec une scénographie d'Oussama Boufarno, «La mouette» revendique l'importance de la théâtralité et de la technique expressive de l'acteur.

Dans une déclaration à la chaîne d'information en continu M24, l'écrivain et metteur en scène de la pièce théâtrale, Bousselham Daïf, a expliqué que cette œuvre est une libre inspiration du texte de l'écrivain russe Anton Tchekhov, dans la mesure où elle permet de "s'ouvrir sur les idées et les contenus des autres, d'autant plus que la pièce ne se limite pas à l'aspect apparent lié au rapport de l'artiste à la vie, à soi-

même, à ses préoccupations ou encore à l'amour, mais relate également l'histoire d'une famille d'artistes qui souffre du déchirement."

Il a ajouté que la pièce maintient une "référence dans le traitement des textes théâtraux par la réécriture, et offre une opportunité dans laquelle ce qui est visuel ou spectacle interagit avec le contenu que nous présentons artistiquement dans un effort pour interférer avec le destinataire".

De son côté, l'artiste Abdelilah Ajel s'est dit heureux de faire partie des membres de la troupe Chamat en incarnant un personnage considéré comme un "peu compliqué", notant que la pièce "La mouette" ou "Annawras" raconte la souffrance de la créativité et de la création, et comment



l'écrivain, l'artiste, le peintre, le sculpteur, le dramaturge et le chanteur et tous ceux qui exercent dans des domaines caractérisés par l'inspiration, cherche son identité.

Et de poursuivre que la pièce théâtrale est une nouvelle expérience qui est de nature à contribuer à enrichir son parcours professionnel artistique et créatif dans le domaine du théâtre.

JEU & LOISIRS

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

TOUCHE	AUTEUR ANONYME	BOUCLIER AIGRE	LIBERTÉ BENÊT	DE BAS EN HAUT DÉFAUT	A REMPLACÉ L'URSS	CRACK EN OUTRE	TAPIN
					BETA		
					SIGNE		
ALLÈGR-ESSE						VIEILLE CITÉ	
SADIQUE	LITURGIE ARTICLE INDÉFINI				GRECQUE		POINT
			PAR			NICKEL	
EN VENTE		CRACK	SACRO-SAINT		POINT DU JOUR	ARTICLE INDÉFINI	
SODIUM	ACCORDE	MOULURE					
		TRANCHE FORME D'ÊTRE				ARTICLE	
C'EST MOI		EN ÉBULLITION		FILE		CUBE	FER
RÂPÉ HABITUDES			LISIÈRE LIQUIDE			PRONOM PERSONNEL	
		EN PENTE	TRUCIDA LA FIN DES MARICOTS		BERGE	NOTE	QUARTIER D'ALEP
TÊTE DE MULE				PASSAGE À TABAC			
OFFICIER DE MARINE						RÈGLE PLATE	

Solution mots flechés d'hier

PLAINE	G	CONFER	SARRE	F	P	ACTIVO	C	A	acch
RACON	R	E	L	I	E	O	R	N	E
SACRE	A	N	A	G	R	A	M	M	E
TERMIN	V	T	A	R	N	E	C	T	
PIETRE	P	I	E	T	R	E	A	D	A
DN	D	N	O	N	A	N	I	S	M
CEDE	C	E	D	E	T	I	G	E	E
LAURE	N	G	E	N	I	E			
BUTEUR	B	U	T	E	U	R	S	S	S
ARRIMES	A	R	R	I	M	E	S	S	I
DAN	D	A	N	F	E	R	U	L	E
KIEV	K	I	E	V	L	I	P	E	O
NEE	N	E	E	A	N	T	I	P	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bouarba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarba

Rédaction
Hassan Bentalab
Alain Bouhry
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoni
Mehdi Oussat
Rachid Mefah

Responsable des ressources humaines
Atika Redhi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Helali
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmond

Révision
Abdelouassim Namach
Secrétaire
Assmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katob (Lahyoune)
Abdelali Khalid (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khulid Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouana El Youssefi
Loubna Baghdadli
Latifa Mousab
Rida Ait Dohman
Silvan Zaher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

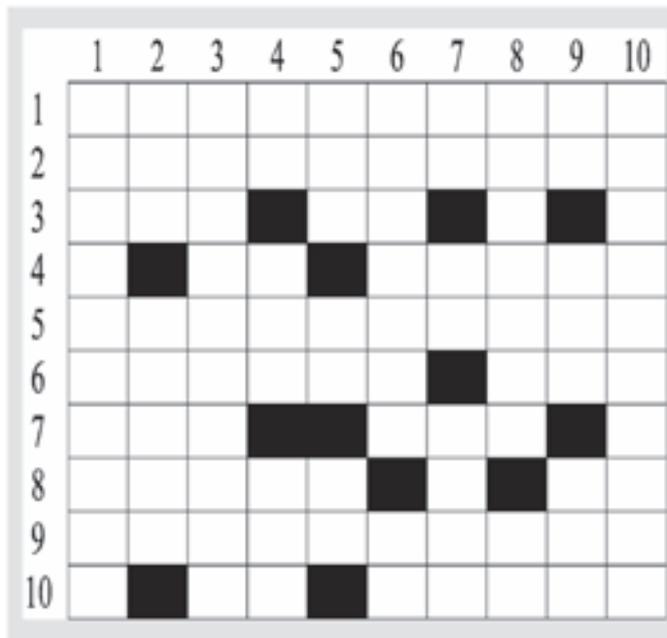
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الحرية
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Inusuel
 2- Traces
 3- Conteste - Infinitif
 4- Annon - Unit
 5- Sans être exprimé
 6- Plus lida - Monarque
 7- Forme d'acier - Travailla dur
 8- Blanc du ciel - Contracté
 9- Mot nouveau
 10- Tableau - Retenus

VERTICALEMENT

- 1- Ratifié
 2- Allé - Unité de temps
 3- Pression
 4- Cours d'eau - Forme d'acier - Extrait de bois
 5- Vieille coltre - Titane - Opposés sur la rose
 6- Barricadières - Mot de parachutiste
 7- Fin de forme - Matin - Assemble
 8- Allonges - Réfléchi
 9- Note - Déesse grecque - Esprit
 10- Leur terre est la plus vaste

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8		2						9
3	6	4			9			
	2	5			3	7		
6	3			5				1
	9			2			4	
5				1			9	3
		6	4			3	2	
			5			8	7	6
2					8			4

Difficile

				7	4	9		
1	6		9					
		3	2					7
		9				8	6	
	3			9			2	
8	5					4		
7					3	6		
					9		8	5
		6	7	1				

Moyen

				9	6			2
				3	6			
	3	8		7	4			1
	2	1	7		5			
	5	9		3		2		
		8		5	4		3	
6	3	7		2			8	
		5		4				
7		6	8					

Expert

8	2			3			5	
7	1					6	4	
5		6						
9				8				
		7	9					
		3						5
				2			4	
	3	8				5	1	
5	1			9	6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
 la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	2	6	4	7	1	5	8	3
4	7	5	3	6	8	9	2	1
8	1	3	9	2	5	4	7	6
2	3	8	1	5	7	6	9	4
6	4	1	8	9	2	7	3	5
7	5	9	6	4	3	2	1	8
1	6	4	7	3	9	8	5	2
3	9	2	5	8	6	1	4	7
5	8	7	2	1	4	3	6	9

Moyen

6	2	5	4	8	1	3	9	7
8	9	4	7	5	3	2	6	1
3	1	7	6	9	2	8	4	5
1	5	6	8	7	9	4	2	3
9	3	2	1	6	4	5	7	8
4	7	8	2	3	5	6	1	9
7	8	1	5	2	6	9	3	4
5	6	3	9	4	7	1	8	2
2	4	9	3	1	8	7	5	6

Difficile

4	6	1	9	2	8	5	3	7
5	3	2	7	6	4	1	8	9
8	7	9	5	3	1	2	6	4
3	2	7	4	8	5	6	9	1
1	8	6	2	7	9	4	5	3
9	4	5	6	1	3	7	2	8
2	1	4	3	9	6	8	7	5
6	9	8	1	5	7	3	4	2
7	5	3	8	4	2	9	1	6

Expert

3	8	2	4	6	9	1	5	7
4	5	7	1	3	2	8	9	6
9	1	6	5	8	7	3	4	2
7	4	3	6	9	5	2	8	1
2	6	1	8	7	4	5	3	9
8	9	5	3	2	1	7	6	4
5	7	8	2	4	6	9	1	3
6	3	9	7	1	8	4	2	5
1	2	4	9	5	3	6	7	8

Recettes

Gâteaux aux fruits

Ingrédients :

Fruits et noix
 250 ml (1 tasse) de fruits confits mélangés
 125 ml (½ tasse) de cerises rouges confites entières et dénoyautées
 125 ml (½ tasse) de dattes séchées, dénoyautées et coupées en deux
 125 ml (½ tasse) de raisins secs
 125 ml (½ tasse) de canneberges séchées
 125 ml (½ tasse) de demi-pacanes
 125 ml (½ tasse) d'amandes entières blanchies ou non

Gâteaux
 180 ml (¾ tasse) de farine tout usage non blanchie
 1 ml (¼ c. à thé) de bicarbonate de soude
 1 ml (¼ c. à thé) de sel
 1 ml (¼ c. à thé) de cannelle moulue
 1 ml (¼ c. à thé) de muscade moulue
 125 ml (½ tasse) de beurre non salé, ramolli
 125 ml (½ tasse) de cassonade
 2 oeufs
 250 ml (1 tasse) de cognac ou de Grand Marnier, environ

Préparation :

Fruits et noix
 Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Réserver.

Gâteaux

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer trois moules à pain d'environ 15 x 7,5 cm (6 x 3 po) et les tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.

Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate, le sel et les épices. Réserver.

Dans un autre bol, crémer le beurre avec la cassonade au batteur électrique. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. À basse vitesse, incorporer les ingrédients secs.

À l'aide d'une spatule, incorporer le mélange de fruits et de noix à la pâte. Répartir dans les moules et cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.

Badigeonner les gâteaux avec 30 ml (2 c. à soupe) de cognac ou de Grand Marnier. Répéter l'opération deux fois par semaine pendant un mois. Garder au frais dans un contenant ou un sac à fermeture hermétique jusqu'au moment de servir.

Trancher les gâteaux finement.



Slilate au corn flakes



Ingrédients:

Pâte:

- 1 verre de beurre
- 1 oeuf
- ½ verre de sucre en poudre
- ½ c-à-c de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanille
- 1 pincée de sel
- Farine

Farce:

- Corn flakes
- Chocolat fondu
- Amandes grillées et concassées

Pour décorer

Chocolat blanc fondu

Préparation:

Dans une terrine, mélanger le sucre, le beurre, le sel et l'oeuf. Ajouter la farine et la levure jusqu'à obtenir une pâte.

Étaler la pâte au rouleau et à l'aide d'un emporte-pièce, découper des rondelles.

Foncer des petits moules à tartelettes, les piquer à l'aide d'une fourchette. Enfourner ensuite au four à 180c.

Mettre dans un grand bol les amandes et les cornes flakes.

Rassembler le mélange avec du chocolat fondu.

Les remplir avec la farce et décorer avec du chocolat blanc.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région Béni mellal- khénifra
Province de Béni-Mellal
Cercle Aghbala
Cafdat Tizi Niaty
Commune Territoriale de Bouferda

Avis de vente aux enchères publiques
Des équipements et des outils hors service
Numéro : 01/2023

Le président de la commune de Bouferda porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé le jeudi 11/05/2023 à 11:00h du matin au bureau du président de ladite commune, à l' vente aux enchères publiques des équipements et des outils hors service.

Les intéressés désirant participer à l'enchère publique, sont invités Pour déposer leurs dossiers participation au service technique de la commune de Bouferda, durant la période allant de la date de publication de cette annonce jusqu'à la date précitée tout en respectant les conditions suivantes :

- ❖ Le cautionnement provisoire est constitué d'un reçu délivré par le percepteur d'El ksiba, d'un montant fixé à :1500,00 DH (mille cinq cent dirhams).
- ❖ L'enchérisseur dont l'offre est acceptée par la commission est tenu de payer , en plus du prix de vente , d'un montant de 10% du dit prix, comme pourcentage sur les ventes publiques.
- ❖ L'enchérisseur accepté est tenu de retirer les achats dans un délai de cinq jours à compter de la date de l'enchère.

Tableau des équipements et des outils hors service objet de l'enchère

N°	Des Equipements Et Des Outils Hors Service	Nombre	Observations
1	Chaises en bois	11	Hors service
2	Chaise en textiel	8	Hors service
3	Ordinateur de bureau	3	Hors service
4	Machine d'écriture	2	Hors service
5	Bureaux	2	Hors usage
6	Tables rondes	4	Hors usage
7	Tapis en laine	2	Hors usage
8	Ponge	10	Hors usage
9	Fauteuils	3	Hors usage
10	Chauffages à gaz	3	Hors usage
11	Pompe d'eau	5	Hors service
12	Oreillers en textiel	20	Hors usage
13	Oreillers mobra	15	Hors usage
14	Oreillers Ponge	40	Hors usage
15	tenies Caldales	1	Hors usage
16	Barres d'acier à haute adhérence Ø 8	140	Hors service
17	Barres d'acier à haute adhérence Ø 10	20	Hors service
18	Tables	2	Hors service
19	Pneus du camion	7	Hors service
20	Pneus de voiture de catégorie 15/65/185	58	Hors service
21	Pneus de voiture de catégorie 16/70/265	79	Hors service
22	Pneus de voiture de catégorie 13/70/165	8	Hors service
23	Pneus de chargeuse de grande taille	5	Hors service
24	Pneus de chargeuse de petite taille	4	Hors service
25	Tables rondes de petite taille	4	Hors usage

Remarques :

- Tous les équipements et outils objet de l'enchère se trouvant dans l'entrepôt de la commune.
- Le contenu du tableau ci-dessus se vend en un seul lot.
- Le prix de départ est estimé à 2500.00DH (deux mille cinq cents dirhams).

Pour plus d'informations, contactez les numéros suivants 0661311341/066120283 en respectant l'horaire de service.

N° 2722/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عاصمة إقليم الصويرة
دائرة آيت داوود
قيادة بيزضائن
جماعة تهلوانت

اعلان للعموم

بني رئيس المجلس الجماعي لتهلوانت إلى علم العموم أنه سيتم إجراء مسطرة عمومية لبيع المتلاشيات التابعة لأملاك جماعة تهلوانت وذلك يوم الأربعاء 17 ماي 2023 على الساعة الحادية عشر صباحا بقرى جماعة تهلوانت.
حذ الثمن الاقتناهي للمسيرة وفق كتاش التحملات المشر عليه وفق الجداول التالية:

(1) العربات والآليات

الحصة الأولى: سيارة رونو الكسبريس

رقم الترتيب	الرقم	الرقم	تاريخ الترويج في الاستعمال	المصلحة المستعملة لها	تحدد الثمن الاقتنسي
01	سيارة من نوع رونو الكسبريس	رقم التسجيل ج 125878	1999/01/15	جماعة تهلوانت	2.000,00

الحصة الثانية: دراجة نارية من نوع MBK سونيك

رقم الترتيب	الرقم	الرقم	تاريخ الترويج في الاستعمال	المصلحة المستعملة لها	تحدد الثمن الاقتنسي
01	دراجة نارية من نوع سونيك MBK	-	2000/02/04	جماعة تهلوانت	1.000,00

الحصة الثالثة: محرك ضخ المياه

رقم الترتيب	الرقم	الرقم	تاريخ الترويج في الاستعمال	المصلحة المستعملة لها	تحدد الثمن الاقتنسي
01	محرك ضخ المياه	1	2001/08/02	جماعة تهلوانت	500,00

**(2) الأدوات والمعدات
- حصة واحدة**

رقم الترتيب	الرقم	الرقم	تاريخ الترويج في الاستعمال	المصلحة المستعملة لها	تحدد الثمن الاقتنسي
01	كرسي كبيرة نصف خشبية	1	100 كيلو تقريبا	جماعة تهلوانت	1.000,00
	كرسي سواد من فاش	1			
	كرسي حراء من فاش	1			
	وسائد	5			
	عجلات مطاطية كبيرة	20			
	عجلات مطاطية متوسطة	10			
	عجلات مطاطية صغيرة	20			
	بطاريات كبيرة	04			
	بطاريات متوسطة وصغيرة	08			
	مجموعة من قطع العوار المتلاشية من بينها القطع الكورباتية عن سنة 2015, 2017 و 2018 وكذا السنوات العديدة	01			
	آلة نسيخة كورباتية من نوع CANON IR2018	01			
	فكس	01			
	حاسوب المكتب ولوازمه	03			
	حاسوب محمول ولوازمه	01			
	أعددة حديثة	20 متر			
	مضخات كورباتية مائية	03			
	قوات الماء من نوع كلفان بزي	10			

و عليه يجب على الراغبين في المشاركة:

- الحضور إلى عين المكان في التوقيت المحدد مصحوبين ببطاقة التعريف الوطنية.
- التزامية أداء ثمن البيع حالا ونقدا إلى السيد قابض قبضه تمتاز.
- دفع 10% من طرف الشخص الذي رست عليه المسيرة إلى السيد قابض قبضه تمتاز. وللمزيد من المعلومات الاتصال بمكتب الموارد المالية لجماعة تهلوانت على الهاتف رقم: 0662135102, أو على البريد الإلكتروني: c.tahelouante@gmail.com

N° 2723/PA



الوكالة الوطنية للأعلاف والصيد
AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS
الجمعية الوطنية للمصايد والصيد
DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA

Direction Provinciale de l'Agence Nationale
des Eaux et Forêts de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE N°: 02/2023 DPANEF/TR

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant recevra jusqu'au **15 Mai 2023** à Onze (11) heures les offres concernant l'amodiation du droit de chasse Associative dans le lot ci-après cité :

Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DENOMINATION DU LOT	SUPERFICIE APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GIBIER
Taroudant	Taouayzite	TITAL	3000	Sédentaire

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dh)**

L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse dûment constituées, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit d'association.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1/ - Dossier administratif comprenant :

- Une demande d'admission sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
- Une Copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations cynégétiques dûment légalisés et signés par le représentant légal de l'association.
- Une Copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale dûment légalisé.
- Le récépissé de dépôt des statuts auprès des autorités concernées certifié conforme à l'original.
- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes signés et cachetés par le représentant légal de l'association.
- Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse certifiée conforme à l'originale.
- La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que i) l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que ii) les membres du bureau de l'association ne sont pas présidents d'autres associations cynégétiques.
- Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot, tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 du CPS.
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée et cachetée avec la mention "**Lu et accepté**".

2. Le dossier technique porte sur :

- L'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
 - L'offre financière précisant le montant proposé (dhs) en chiffres et en lettres à titre de redevance annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 - L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 36 ci-après.
- Un programme prévisionnel des aménagements cynégétiques au cours de la première période du bail conformément aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 du CPS Type.
- Un projet d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à entreprendre dans le lot.

N° 2724/PA



الوكالة الوطنية للأعلاف والصيد
AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS
الجمعية الوطنية للمصايد والصيد
DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA

Direction Provinciale de l'Agence Nationale
des Eaux et Forêts de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE N°: 03/2023 DPANEF/TR

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant recevra jusqu'au **15 Mai 2023** à Dix (10) heures les offres concernant l'amodiation du droit de chasse touristique dans les lots ci-après cités :

Lot n°	Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DENOMINATION DU LOT	SUPERFICIE APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GIBIER
1	Taroudant	Sidi Hassaine	Ighri	5880	Gibier Sédentaire (Pondreaux)
2	Taroudant	Taouayzite	Askour	4454	Gibier Sédentaire (Pondreaux)

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dh)**

L'appel d'offres est ouvert aux sociétés de chasse touristique dûment constituées, et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit de chasse touristique.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1/ - Dossier administratif comprenant :

- Une demande d'amodiation du droit de chasse, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège social de la société ainsi que le nom du lot pour lequel la société présente sa soumission.
- Une déclaration sur l'honneur établie selon le modèle de l'annexe 1 du CPS.
- Une copie du statut de la société dûment signé et légalisé dont l'objet de la société doit mentionner l'exercice de la chasse touristique.
- La ou les pièces, copies certifiées conformes, justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la société.
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le demandeur est en situation fiscale régulière.
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
- Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 ci-après ;
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention manuscrite "**Lu et accepté**" par le représentant légal du candidat.

2. Le dossier technique : porte sur l'acte d'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :

- L'engagement annexe 2 du CPS et qui comporte :
 - L'offre financière précisant le montant (dhs) proposé en chiffres et en lettres à titre de redevance annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 - L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions des articles 34 et 35 du CPS.
- Un programme prévisionnel des aménagements cynégétiques au cours de la première période du bail conformément aux dispositions des articles 29, 30, 31, 32 et 33 du CPS.
- Un projet d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à entreprendre dans le lot.

N° 2725/PA

ROYAUME D MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19FDR2023

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel d'offres ouvert n° 19FDR/2023 du 04/05/2023 à 10h , publié au même Journal relatif au mission d'assistance d'œuvre pour le contrôle et suivi des travaux de construction de liaisons routières rurale dans la Province Chtouka Ait Baha (P.R.D.T.S 2023) , a connu des rectifications au niveau :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, lire comme suit : 433 333.20 dhs TTC (quatre cent trente trois Mille Trois Cent Trente trois dirhams, 20 cts) TTC

LE RESTE SANS CHANGEMENT. N° 2726/PA

ROYAUME D MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 20FDR2023

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel d'offres ouvert n° 20FDR/2023 du 04/05/2023 à 11h , publié au même Journal relatif au contrôle de qualité des travaux de construction de liaisons routières rurale dans la Province Chtouka Ait Baha (P.R.D.T.S 2023) , a connu des rectifications au niveau :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, lire comme suit : 433 333.20 dhs TTC (quatre cent trente trois Mille Trois Cent Trente trois dirhams, 20 cts) TTC

LE RESTE SANS CHANGEMENT. N° 2727/PA

ROYAUME D MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21FDR2023

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel d'offres ouvert n° 21FDR/2023 du 04/05/2023 à 12h , publié au même Journal relatif au réalisation des topographiques pour le suivi des travaux de construction de liaisons routières rurale dans la Province Chtouka Ait Baha (P.R.D.T.S 2023) , a connu des rectifications au niveau :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, lire comme suit : 433 333.20 dhs TTC (quatre cent trente trois Mille Trois Cent Trente trois dirhams, 20 cts) TTC

LE RESTE SANS CHANGEMENT. N° 2728/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE EDUCATION ET DE FORMATION REGION CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

AVIS DE REPORT DE
L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°02J/EXP/2023

Le directeur provincial du Ministère de l'éducation nationale, de préscolaire et des sports d'El-Jadida porte à la connaissance du public que l'appel d'offre ouvert N° 02J/EXP/2023 relatif à *La restauration collective au profit des élèves des internats, cantines et Dar Taïba relevant de la direction provinciale d'El-Jadida. En deux lots séparés :*

- Lot N°1 : El-Jadida et Moulay Abdellah
- Lot N°2 : El-Houzla, Oulad Rahmoun, Oulad Nandon et Bir Jedid

Paru au journal libération n°9881 du 27 mars et 9889 du 05 avril a été reporté du mercredi 19 avril à 10h au mercredi 03 mai 2023 à 12h au même endroit, et le reste est inchangé.

N° 2729/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUITA
 CERCLE DEAIT DAQUD
 CAIDAT DE BIZZAD
 COMMUNE EZZAOUITE

Avis de dépôt

Le président de la commune Ezzaouite informe le public que le projet du plan d'aménagement de centre de la commune (plan et règlement) a été déposé au siège de la commune territoriale Ezzaouite pour ouverture de l'enquête publique durant un délai d'un mois du 02Mai2023 au 31Mai 2023

Par ailleurs, les dossiers et registres des observations et remarques seront mis à la disposition du public au siège de la commune et pendant les horaires du travail.

N° 2730/PA

السلكة العونية
 وزارة الداخلية
 جهة مراكش آسفي
 القنصص
 دائرة طرانة
 فودة تة
 جماعة تة

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية

ستظم جماعة تة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لثلاثة موظفيها المرتبين في سلك الأجرور من 6 إلى 10 و المتوفرين على أقدية ست سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم إلى غاية إجراء أول اختبار. الامتحان سيجري بدار الجماعة ابتداء من الساعة التاسعة صباحا وفق الجدول التالي :

الدرجة المعتمنة بشأها	عدد المناصب المخصصة	تاريخ الاختبار	تاريخ وضع الطلقات
محرر من الدرجة الثالثة	01	2023/05/13	آخر أجل 2023/05/12
مساعد تاري من الدرجة الأولى	01	2023/07/08	آخر أجل 2023/07/07
مساعد لقي من الدرجة الأولى	02	2023/08/05	آخر أجل 2023/08/04

N° 2731/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
 SERVICE PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
 DE SIDI SLIMANE

Avis modificatif et de report
de l'appel d'offres ouvert n° AOSS/07/2023

Le Chef du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° AOSS/07/2023 du mercredi 26 avril 2023 à 11heures du matin ; publié dans les journaux suivants :

Rissalat Al Oumma n° 12400 du 01-02/04/2023 ;
Libération n° 9886 du 01-02/04/2023 ;

Et dans le portail des marchés publics du 01-02/04/2023 ;

- A subi des modifications au niveau du CPS qui peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- La séance d'ouverture des plis est reportée à la date du **mardi 02 mai 2023 à 11heures.**

N° 2732/PA

- TOP ART IDEA'S - SARLAU AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000,00 dhs SIEGE SOCIAL: HAY AL HOURIA N°180, Mohammedia DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2022 de la société « TOP ART IDEA'S » SARLAU, au capital social de 10 000,00 dirhams, sise à Mohammedia, HAY AL HOURIA N°180, a décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société.

- Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'un liquidateur : Mr ABDELHALIM AHMED, titulaire de la CIN N°T249354.

- Fixation du siège de liquidation à Mohammedia, LHAY AL HOURIA N°180. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de MOHAMMEDIA, le 10/04/2023 sous le numéro 789.

N° 2734/PA

- NADOR DES COMPTES SARL =

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2023 à Nador, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION: «MAGRIBIN CAR» SARL

OBJET SOCIAL :

1- LOCATION DE VEHICULES AUTOMOBILES SANS CHAUFFEUR SIEGE SOCIAL : RUE OHOUD N° 47 ZAJO, NADOR

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Fixé à 500.000,00 dhs :

- MR. EL BALI BILAL.....

2500 parts

- MR. CHOURAK MILLOUD.....

2500 parts

GERANCE : Confiée à MR. EL BALI BILAL

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de L'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.F.I Nador, Le 13/04/2023 N°5671, et Registre de Commerce N° 25575.

POURAVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 2735/PA

NADOR DES COMPTES

"DISSOLUTION"

I) Aux termes des décisions Extraordinaires en date 06/03/2023, l'associé unique de la Société dite :

« SWIM ACADEMY TURBO» A décidé de :

• Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour.

• Nommer en qualité de liquidateur MR. EL KHAMSSI ABDELAZIZ, demeurant à HOLLAND.

• Fixer le siège de la liquidation à NADOR, HAY LAARASSI IMM KHALID 5

II) Le Dépôt Légale a été effectué au G.T. de Première Instance de Nador le 17/04/2023, sous les N° 5692.

POUR EXTRAIT ET MENTION N° 2736/PA

MEDIEXPERTS

CONSEIL EN

MANAGEMENT

DES ORGANISATIONS

N°39, Rue Al Fourat, 1er étage Maarif-CASABLANCA

Tel: 0522.99.13.00&

Fax :0522.99.17.38

Avis de dissolution anticipée

Dénomination Sociale: SOTRAZINE

Forme Juridique : SARL

AU (En cours de la dissolution).

Numéro RC : 205477

Ville RC : CASABLANCA

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 21/Avril2022, il a été décidé ladissolution anticipée de la société SOTRAZINE SARL AU, purement et simplement, etsa mise en liquidation amiable, à compter de 21 Avril 2022.

Société A Responsabilité Limitée à Associé unique (Encours de la dissolution), au capital de 600.000,00 DH dont le siège social est CITE DES CHEMINEAUX BD MOULAY ISMAIL BLOC 16 RUE 1 N°7, CASABLANCA MAROC, en raison que lasociété n'apas pumenera biensonplande travaillet qu'elle ne peut continuer à fonctionnerà perte, faute demoyens techniques et financiers.

Le siège de liquidation est fixé au CITE DES CHEMINEAUX BD MOULAY ISMAIL BLOC 16 RUE 1 N°7, CASABLANCA MAROC, a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Rachid ZINE, né le 01/01/1971, titulaire de la CIN N° M244374 de nationalité marocaine, demeurant au RESIDENCE ANASSI 1 ENTREE 8 N°8 BERNUSSEL CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA le 20/07/2022 sous leN° 831885.

Pour extrait et mention

MEDIEXPERTS

N° 2737/PA

MEDIEXPERTS

CONSEIL

EN MANAGEMENT DES

ORGANISATIONS

N°39, Rue Al Fourat, 1er étage Maarif-CASABLANCA

Tel: 0522.99.13.00&

Fax :0522.99.17.38

Avis de dissolution anticipée

Dénomination Sociale: KALMIA

Forme Juridique : SARL(En cours de la dissolution).

Numéro RC :435183

VilleRC :CASABLANCA

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 18/Avril2022, il a été décidé ladissolution anticipée de la société KALMIA SARL, purement et simplement, etsa mise en liquidation amiable, à compter de 18 Avril 2022, Société A Responsabilité Limitée(Encours de la dissolution), au capital de 100.000,00 DH dont le siège social est N°39, Rue Al Fourat 2ème Etage, Maarif CASABLANCA, en raison que lasociété n'apas pumenera biensonplande travaillet qu'elle ne peut continuer à fonctionnerà perte, faute demoyens techniques et financiers.

Le siège de liquidation est fixé au 13 BD MED V, 3EME ETAGE GAUCHE, L O T I S S E M E N T ALYOUSR, 26100 BERRICHID, en raison que lasociété n'apas pumenera biensonplande travaillet qu'elle ne peut continuer à fonctionnerà perte, faute demoyens techniques et financiers.

Le siège de liquidation est fixé au 13 BD MED V, 3EME ETAGE GAUCHE, L O T I S S E M E N T ALYOUSR, 26100 BERRICHID, a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Samir BIIHA, né le 15/02/1961, titulaire de la CIN N° B467469 de nationalité marocaine, demeurant au 94 ESC B APPT 53 ETG 05, RUE TAHA HOUCINE Q GAUTHER, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BERRICHID le 13/09/2022 sous leN° 908.

Pour extrait et mention

MEDIEXPERTS

N° 2738/PA

MEDIEXPERTS

CONSEIL EN

MANAGEMENT DES

ORGANISATIONS

N°39, Rue Al Fourat, 1er étage Maarif-CASABLANCA

Tel: 0522.99.13.00&

Fax :0522.99.17.38

Avis de dissolution anticipée

Dénomination Sociale: DYNAMICS

PROFESSIONNEL

SERVICES

Forme Juridique : SARL

AU(En cours de la dissolution).

Numéro RC :14909

VilleRC :BERRICHID

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 03juin2022, il a été décidé ladissolution anticipée de la société DYNAMICS PROFESSIONNEL SERVICES SARL AU, purement et simplement, etsa mise en liquidation amiable, à compter de 03 Juin 2022, Société A Responsabilité Limitée à Associé unique (Encours de la dissolution), au capital de 100.000,00 DH dont le siège social est 13 BD MED V, 3EME ETAGE GAUCHE, L O T I S S E M E N T ALYOUSR, 26100 BERRICHID, en raison que lasociété n'apas pumenera biensonplande travaillet qu'elle ne peut continuer à fonctionnerà perte, faute demoyens techniques et financiers.

Le siège de liquidation est fixé au 13 BD MED V, 3EME ETAGE GAUCHE, L O T I S S E M E N T ALYOUSR, 26100 BERRICHID, a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Samir BIIHA, né le 15/02/1961, titulaire de la CIN N° B467469 de nationalité marocaine, demeurant au 94 ESC B APPT 53 ETG 05, RUE TAHA HOUCINE Q GAUTHER, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BERRICHID le 13/09/2022 sous leN° 908.

Pour extrait et mention

MEDIEXPERTS

N° 2739/PA

MEDIEXPERTS

CONSEIL EN

MANAGEMENT DES

ORGANISATIONS

N°39, Rue Al Fourat, 1er étage Maarif-Casablanca

Tel: 0522.99.13.00&

Fax : 0522.99.17.38

Avis de dissolution anticipée

Dénomination Sociale: CALSI

Forme Juridique : SARL

AU (En cours de la dissolution).

Numéro RC : 426049

Ville RC : Casablanca

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 19/Avril2022, il a été décidé ladissolution anticipée de la société CALSI SARL AU, purement et simplement, etsa mise en liquidation amiable, à compter de 19 Avril 2022, Société A Responsabilité Limitée à Associé unique (Encours de la dissolution), au capital de 100.000,00 DH dont le siège social est 39, Rue Al Fourat Etage 2, Maarif Casablanca, en raison que la société n'a pas pu mener à bien son plan de travail et qu'elle ne peut continuer à fonctionner à perte, faute de moyens techniques et financiers.

Le siège de liquidation est fixé au 39, Rue Al Fourat Etage 2, Maarif CASABLANCA, a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Soufiane RAID, né le 30/09/1970 titulaire de la CIN N° BE577630 de nationalité marocaine, demeurant au 102, Rue Larache Etage 3 Appartement N°16, Hay Salam Résidence Ezzit Casablanca.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/07/2022 sous leN° 831915.

Pour extrait et mention

MEDIEXPERTS

N° 2740/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 31/2023/ B/G RESERVE AUX PETITES ET MOYENNE ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS

Le Mercredi 17 Mai 2023 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétaire Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur l'achat de fournitures pour le matériel technique et informatique pour les besoins de la Province de Tiznit. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3000,00 Dhs (Trois mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 149 880,00 dirhams (Cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt dirhams). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés

(Service des marchés) de la Province de Tiznit ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

En application des dispositions :

• De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 joudmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il est été modifié et complété ;

• Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°12/2023/BRO

Le 16/05/2023 à partir de 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT DE DEBARQUEMENT AMENAGE AU DOUAR AHIDJ, COMMUNE DE TROUGOUT, PROVINCE DE DRIOUCH.**

Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire : 300.000 (trois cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

21 760 599,60ITTC (vingt et un million sept cent soixante mille cinq cent quatre vingt dix neuf dirhams et soixante centimes)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent :**
- Déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

M.B : Un dossier Technique pour les concurrents installés au Maroc comprenant

Secteur	Classe	Qualifications
A	2	A1/A2/A3

N° 2733/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
DE OUARZAZATE
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 02/CA/2023
Séance publique

Le 11 Mai 2023 à partir de 10 h00min du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultations architecturale pour :
ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 23 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET D'UNE SALLE DE RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION D'HANDICAP DANS DIVERSES COMMUNES - PROVINCE D'OUARZAZATE.
Budget prévisionnel maximum HT : 5.020.000,00 DHS

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de

formation Draa-Tafilalet à Ouazazate.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2743/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
DE OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :

11/INV/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 11 Mai 2023 à partir de 11 heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouazazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 23 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DANS DIVERSES COMMUNES - PROVINCE D'OUARZAZATE. Estimation des coûts des prestations : 142 600,00 dhs (Cent Quarante-Deux Mille Six Cent Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres ouvert peut être retiré du bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate. Il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2744/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX
N°05/INDH/2023

Le 16 Mai 2023 à 11h30min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix N°05/INDH/2023 pour le lot unique ventilé comme suit :

- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRÉSCOLAIRE DE TYPE A2 A LA VILLE D'ASSA / PROVINCE D'ASSA-ZAG-.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 569 638,08 DHS TTC (Cinq cent soixante-neuf mille six cent trente-huit dirhams,08 cts).

- La caution provisoire est : 6 000,00 DHS (Six mille dirhams 00 cts).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation, notamment article 4.

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 2745/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX
N°06/INDH/2023

Le 16 Mai 2023 à 12h 45min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix N°06/INDH/2023 pour le lot unique ventilé comme suit :

- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRÉSCOLAIRE DE TYPE A2 A LA VILLE DE ZAG / PROVINCE D'ASSA-ZAG-.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 514 722,24 DHS TTC (Cinq cent quatorze mille sept cent Vingt-deux dirhams,24 cts).

- La caution provisoire est : 6 000,00 DHS (Six mille dirhams 00 cts).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante :

www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés à la DBM de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation, notamment article 4.

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 2746/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX
N°07/INDH/2023

Le 16 Mai 2023 à 13h 45 min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix N°07/INDH/2023 pour le lot unique ventilé comme suit :

- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRÉSCOLAIRE DE TYPE A3 A LA VILLE D'ASSA / PROVINCE D'ASSA-ZAG-.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 655 398,00Dhs TTC (Six cent cinquante-cinq mille trois cent Quatre-vingt-dix-huit dirhams,00 cts).

- La caution provisoire est : 6 000,00 DHS (Six mille dirhams 00 cts).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante :

www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.

N° 2748/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
CERCLE DEBDOU
CAIDA EL GAADA
COMMUNE SIDI
ALI BELKACEM
Avis d'appel d'offres
ouvert

N° 01/2023 /CSAB
Le Mardi 30/5/2023 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ali Belkacem, Cercle Debdoou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour CREUSEMENT FORAGE AU DOUAR OULED EL HAJ I A LA COMMUNE DE SIDI ALI BELKACEM - PROVINCE DE TAOURIRT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Cinq Cent dirhams (3.500,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quatre Vingt et Onze Mille Sept Cent Soixante dirhams CTS (191.760,00 Dhs)

Il est prévue une visite des lieux le : 15 Mai 2023 à 11h départ depuis le siège de la Commune de Sidi Ali Belkacem

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics WWW.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.

N° 2742/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS RECTIFICATIF

Avis d'adjudication aux enchères publiques pour ventes des vanishers

Le jeudi 04 mai 2023 à 11h.
Modification sur quantité des écrans :
01 écran au lieu de 08 écrans

N° 2742PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.B.M.R.H/S.M
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 38/BG/S/2023

Le 16/05/2023 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de construction du Caïdat Béni Meskine Gharbia à la Commune de Béni Khloug-Province de Settat. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1.083.000,00 dhs (Un million quatre-vingt-trois mille DH HT). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434

(20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat); - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; - Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est prévu une visite des lieux le : 03/05/2023 à 10heures. Lieu de rencontre : Caïdat Béni Meskine Gharbia L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 2751/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.B.M.R.H/S.M
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 40/BG/S/2023

Le 16/05/2023 à 11heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat, sis au Quar-

tier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de construction du logement du Caïdat Guisser à la commune Guisser et du logement du Caïdat Mzoura à la commune de Mzoura -Province de Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille DH (1 999 000,00 DH HT). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province

de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat); - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; - Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est prévu une visite des lieux le : 04/05/2023. Lieu de rencontre : Caïdat Mzoura sis Caïdat Ouled Saïd à l'oh et Caïdat Guisser à l'oh30.

L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 2752/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES
ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/2023/BP

Le Mardi 16 Mai 2023 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait

Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Etude technique d'aménagement et de protection des rives de l'oued soussou niveau des Communes d'Inezgane et d'Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés au nouveau siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à angle avenue Brahim Erroudani, Zone Industrielle, Ait Melloul, Ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchéspublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00Dhs (Quarante Mille Dirhams)

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 1.740.000,00Dhs TTC (Un Million Sept Cent Quarante Mille Dirhams et Zéro Centimes toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récé-

pisé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés précité.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 14/12/2021.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

Dossier Technique comprenant :

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents devront fournir des copies légalisées des certificats d'agréments délivrés par le ministère de l'Équipement et de l'eau dans les domaines D3, D5, D7, D19 et D20, et les pièces stipulées aux paragraphes (b) et (c) prévu dans le dossier technique à l'article (9) du règlement de la consultation, b) Pour les concurrents non installés au Maroc : Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article (9) du règlement de la consultation.

N° 2753/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 07/2023

Le **Mardi 16 Mai 2023 à 10h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

«Étude géotechnique des ouvrages d'art au PK123+500 et PK156+000 de la RR109- Province de TATA.»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 700,00 Dhs (Cinq Mille sept cent dirhams)**.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **383 580,00 dhs (Trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt dirhams)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 du 8 Joumada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique sur le portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'arrêté de ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	Catégorie
EG	EG6	2

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 2749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
N° /DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/FDR/2023

Le 16 Mai 2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour **LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN INTERNAT ET D'UNE BIBLIOTHEQUE AU LYCEE QUALIFIANT AHI LKACEM, COMMUNE DE SKOURA AHL OUST, PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de **150.000,00dhs** (cent cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **7 480 982,40 dhs**(sept millions quatre cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-deux dirhams et quarante centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics et du chapitre 2 de L'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe	Secteur	Qualification
3	A : Construction	A-2 : travaux courants en béton armé – maçonnerie pour bâtiment

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2750/PA

Sport

Pep Guardiola, une trace au Bayern malgré un palmarès en demi-teinte



Quasiment sept ans après son dernier match sur le banc du Bayern Munich, Pep Guardiola va retrouver, avec Manchester City, l'Allianz Arena mercredi où son passage a fait passer le Bayern dans une autre dimension, malgré un palmarès en dessous des attentes.

La dernière fois que Pep Guardiola a foulé la pelouse du stade munichois, c'était le 14 mai 2016

pour la dernière journée de Bundesliga contre Hanovre et célébrer un troisième titre de champion, assuré une semaine plus tôt.

Au moment de s'installer dans l'auditorium mardi soir pour le traditionnel point de presse à la veille du quart de finale retour de Ligue des champions entre le Bayern et Manchester City, le technicien espagnol aura reconstruit les murs.

En revanche, depuis l'été 2013 et son installation à Munich, la di-

rection bavaroise a complètement changé puisque le triumvirat de l'époque composé d'Uli Hoeness (président), Karl-Heinz Rummenigge (président du directoire) et Matthias Sammer (directeur sportif) a été remplacé respectivement par Herbert Hainer, Oliver Kahn et Hasan Salihamidzic.

En trois saisons et 161 matches dirigés sous les couleurs du Bayern, Guardiola a ajouté sept trophées à son palmarès, dont

deux doublés Coupe/Championnat et une bonification du triplé de Jupp Heynckes (Coupe/Championnat/Ligue des champions) en un quintuplé avec la Supercoupe d'Europe et le Mondial des clubs en 2013.

Son passage à Munich de l'été 2013 au printemps 2016 se coince toutefois entre les deux derniers sacres du Bayern en Ligue des champions, au printemps 2013 avec Heynckes et à l'été 2020 avec Hansi Flick.

Il a hissé le club dans le dernier carré de la compétition reine du football européen trois saisons consécutives, ce qu'il peut réussir mercredi soir avec Manchester City -finale en 2021, demie en 2022, après quatre saisons décevantes en Angleterre en 8e ou en quarts. La victoire 3-0 il y a une semaine à l'aller facilite la tâche de ses Citizens.

Mais en Bavière, Guardiola a toujours échoué à deux marches d'une troisième C1 après ses sacres barcelonais aux printemps 2009 et 2011.

L'absence de triomphe européen ternit le bilan de Guardiola à Munich, mais il aura mieux réussi là où les passages d'autres entraîneurs non germanophones avant lui (l'Italien Giovanni Trapattoni fin des années 1990 ou le Néerlandais Luis van Gaal fin des années 2000) et après lui (l'Italien Carlo Ancelotti) ont été moins couronnés de succès.

Malgré ce bilan strictement comptable en demi-teinte, le Cata-

lan a tout de même marqué le club, démentant la formule lapidaire d'Ivica Olić, ancien du Bayern (2009/12) en mai 2016. "Guardiola est arrivé après Jupp Heynckes qui avait tout gagné. Il ne pouvait que réitérer la performance. Sauf qu'il n'a pas réussi et sera oublié."

"Il y a un héritage de Pep Guardiola, comme il y a un héritage de Jupp Heynckes, Louis van Gaal ou Hansi Flick. Pep a laissé sa trace dans ce club où il a évolué pendant trois saisons", a souligné Thomas Tuchel, qui a pris sa place sur le banc munichois fin mars 2023, remplaçant à la surprise générale Julian Nagelsmann.

Après le triplé avec Heynckes, "on n'a pas eu le temps de nous reposer sur nos lauriers, parce que Pep nous a bousculés à chaque entraînement. Il voulait montrer au monde entier que ça fonctionnerait aussi dans ce nouveau championnat", expliquait au printemps 2021 l'attaquant du Bayern Thomas Müller dans la presse anglaise.

"Nous voulions toujours être un +acteur global+. Avec le passage de Pep Guardiola à la Säbener Strasse, le Bayern est définitivement devenu un +acteur global+", a loué Uli Hoeness, au moment de dire adieu à Guardiola en mai 2016.

L'attrait d'entraîneurs vainqueurs de la Ligue des champions, comme Ancelotti ou Tuchel, témoigne du passage dans la cour des grands du Bayern avec Guardiola.

L'Inter Milan, une demie pour éloigner les soucis

L'Inter Milan nage en plein paradoxe: le club italien est au bord de la crise mais sera dans le dernier carré de la Ligue des champions s'il préserve ses deux buts d'avance contre Benfica mercredi à San Siro.

Son meilleur défenseur Milan Skriniar a disparu des radars, son attaquant vedette Romelu Lukaku décroît et son entraîneur Simone Inzaghi est sur le gril après des faux-pas à répétition en championnat qui mettent en péril la qualification pour la prochaine C1.

L'Inter n'a gagné que deux de ses dix derniers matches, toutes compétitions confondues: un bilan famélique pour une équipe proche des demi-finales de Ligue des champions après son succès 2-0 à Lisbonne et de la finale de la Coupe d'Italie (1-1 à l'aller contre la Juventus, à Turin).

Le championnat concentre les inquiétudes: avec un seul point lors de ses cinq dernières sorties.

Certains commentateurs obser-

vent que le chemin désormais le plus court vers la prochaine C1 serait de la gagner cette année. Encore faut-il que l'Inter, dernier club italien à avoir soulevé la Coupe aux grandes oreilles, en 2010, ne se rate pas contre le Benfica, après un nouveau revers surprise à San Siro samedi contre Monza (1-0).

Si plusieurs cadres déçoivent, Romelu Lukaku concentre les critiques lors d'une saison perturbée par une blessure à l'automne, ponctuée de cris racistes à Turin et plombée par un manque d'efficacité chronique.

Grand artisan du scudetto remporté en 2021 sous la direction d'Antonio Conte, le Belge était revenu sous les acclamations l'été dernier, prêté par Chelsea où il ne s'était pas imposé. Mais les tifosi n'ont pas reconnu leur "Big Rom", auteur de trois buts seulement en championnat et quelques ratés indignes de son CV.

Il devrait retourner l'été prochain chez les Blues, selon la Gaz-

zetta dello Sport.

C'est toutefois en Ligue des champions que Lukaku a connu ses plus belles soirées, auteur du seul but des deux confrontations contre le FC Porto (1-0, 0-0) en huitièmes et d'un penalty contre Benfica à l'aller. A lui de confirmer mercredi qu'il reste l'homme des grands soirs, même s'il pourrait encore débiter sur le banc.

Si l'Inter a perdu de sa prestance, c'est aussi à cause d'une défense beaucoup moins hermétique: 34 buts encaissés en 30 journées de championnat cette saison, contre 32 sur toute la saison dernière.

L'absence au long cours de Milan Skriniar n'arrange évidemment rien.

Le solide défenseur slovaque n'a pas encore quitté l'Italie pour le Paris-SG, où il est attendu en juillet, mais c'est tout comme: il n'a plus joué depuis deux mois en raison d'un mal de dos persistant.

De quoi inquiéter Inzaghi qui va encore devoir "bricoler" en défense



avec Matteo Darmian ou Danilo D'Ambrosio, mais aussi le PSG qui, fin mars, avait fait venir son futur joueur en France pour quelques tests médicaux, selon la presse.

Cet aller-retour, peu apprécié paraît-il de l'Inter Milan, a creusé un peu plus le fossé entre le club italien et le Slovaque, dépossédé du bras-

sard de capitaine en janvier quand son futur transfert vers le PSG était devenu de notoriété publique.

Programme
Mercredi à 19h00

Quart de finale (retour)
Bayern Munich-Manchester City
Inter Milan-Benfica